



KATHOLIEKE
UNIVERSITEIT
LEUVEN

Enquête sur l'assise sociétale du développement durable 2005

Grégoire Wallenborn, IGEAT, ULB

Kris Bachus, HIVA, KUL

avec la collaboration de Tom Bauler, IGEAT, ULB

Joos Gysen, HIVA, KUL

Mayke Vandeputte, HIVA, KUL

Tom De Bruyn, HIVA, KUL

A la demande du Conseil Fédéral de Développement Durable

IGEAT



Hoger instituut
voor de arbeid

CONTENU

CHAPITRE 1. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE.....	3
1. Introduction.....	3
2. Constitution du questionnaire.....	4
3. Réalisation de l'enquête.....	5
4. Méthodologie de l'analyse.....	6
Enquête qualitative.....	7
5. Limites méthodologiques de l'enquête.....	9
5.1 Limites objectives.....	9
5.2 Limites subjectives.....	9
6. Présentation des résultats.....	10
CHAPITRE 2. ANALYSE DES ENTRETIENS.....	11
1. Connaissance du concept.....	11
2. Définition et signification du développement durable.....	12
2.1 La définition du développement durable.....	12
2.2 Aspects temporels et spatiaux.....	14
2.3 Thèmes mentionnés.....	15
3. Attitude.....	16
3.1 Attitude envers le terme 'développement durable'.....	16
3.2 Attitude envers le contenu du DD.....	17
3.3 Attitude de l'organisation envers le DD.....	17
4. Comportement déclaré envers le DD.....	18
5. La dimension environnementale.....	21
5.1 Les représentations.....	21
5.2 Situation.....	22
5.3 Le technologie est-elle une solution ?.....	23
6. La dimension sociale.....	24
6.1 Représentations.....	24
6.2 Situation sociale.....	25
7. Dimension économique.....	26
7.1 Représentations.....	26
7.2 Responsabilité sociale des entreprises.....	27
7.3 Consommation responsable.....	28
8. Gouvernance (politique et acteurs).....	29
8.1 Intérêt sociétal du DD.....	29
8.3 Acteurs Nommés.....	30
8.3 Perception des différents acteurs.....	31
8.4 Participation.....	33
8.5 Mesures impopulaires.....	34
8.6 Politique fédéral du développement durable.....	35
8.7 Le CFDD.....	36
9. Enjeux et priorités.....	38
9.1 Obstacle principal.....	38
9.2 Enjeu du 21ième siècle.....	38
9.3 Priorités futures.....	39
9.4 Attente par rapport au résultats futures.....	39
10 Synthèse des résultats: analyse par profil.....	40
10.1 Les partisans (17 respondenten).....	41
10.2 Les institutionnelles (20 répondants).....	42
10.3 Les gestionnaires (13 répondants (5 + 8)).....	43
10.4 Les profanes (9 répondants).....	44
10.5 Les décalés (12 répondants).....	44
11 Conclusions générales.....	45

11.1	Conclusions par acteur.....	47
11.2	Comparaison avec l'enquête précédente.....	49

Annexe 1. Guide d'entretien51

1.	Représentations et attitudes envers le concept de développement durable.....	51
2.	Actions personnelles.....	51
3.	Politique.....	51
4.	Avenir / priorités	52
5.	Pouvez-vous vous prononcer sur les énoncés suivants.....	52

CHAPITRE 1. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

1. Introduction

En 1992, lors de la conférence de Rio, les Etats ont adopté l'Agenda 21, un plan d'action destiné à diriger le monde d'une manière durable au 21ème siècle. L'Agenda 21 s'est fait notamment remarquer par l'importance accordée à la participation de ce qu'on appelle les "major groups", les différents segments de la société civile. L'objectif visé était d'offrir aux citoyens la possibilité de participer à la direction de la société, par le biais de ces représentants des citoyens. Il y est mentionné qu'un conseil national de développement durable peut constituer une manière de représenter cette participation (au niveau national).

L'importance que Rio a accordée à la participation de la société civile a été confirmée lors de la conférence de Johannesburg en 2002.

Un concept étroitement lié à la participation pour le développement durable est celui de l'assise sociétale du développement durable. On distingue trois éléments de cette assise sociétale: connaissance, attitude et comportement. Pour aboutir à la participation légitime et représentative visée par les plans d'action de Rio et de Johannesburg, il est indispensable de posséder une assise auprès du grand public, à travers la participation d'organisations de la société civile. En ce sens, l'élargissement et l'approfondissement de l'assise peuvent devenir un but en soi.

Dans la discussion relative à l'assise sociétale du développement durable, nous opérons une distinction entre les acteurs primaires, qui déterminent ou influencent directement la politique (par ex.: les hommes politiques), les acteurs secondaires, qui influencent indirectement la politique (ex.: les associations environnementales) et les acteurs tertiaires, généralement assimilés à "la population".

En 1999 et 2002, le Conseil Fédéral de Développement Durable a déjà chargé une équipe de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et le Hoger Instituut voor de Arbeid (HIVA) de la KULeuven de répondre à la question suivante: "**Dans quelle mesure existe-t-il une assise sociétale du développement durable en Belgique?**" Les deux enquêtes portaient sur les acteurs tertiaires, c'est-à-dire le grand public. Ceux-ci ont été interrogés par le biais d'une vaste enquête quantitative. Lors de la deuxième enquête réalisée en 2002, les acteurs primaires et secondaires ont également été interrogés à travers des interviews approfondies qualitatives.¹

¹ Les acteurs primaires sont les groupes directement impliqués, sans lesquels la réalisation de la politique en matière de développement durable est quasi impossible. Ils sont considérés comme étant des acteurs clés et nous pouvons les considérer comme des décideurs; les acteurs secondaires sont ceux qui peuvent perturber ou rendre plus difficile la politique en matière de développement durable s'il n'y a pas ou peu de soutien de la part de ce groupe. Ces acteurs agissent souvent comme intermédiaires entre les acteurs primaires et tertiaires et nous pouvons les considérer comme des groupes de pression.

En 2005, le CFDD a décidé de faire réaliser uniquement une enquête qualitative auprès d'acteurs primaires et secondaires; le nombre d'interviews a toutefois sensiblement augmenté (passant de 54 à 71 interviews)

2. Constitution du questionnaire

La situation du développement durable est relativement paradoxale en Belgique. Alors que l'objectif de développement durable bénéficie d'un relativement large soutien dans l'opinion publique (cf. notre enquête de 1999 et 2002) et dans les divers discours politiques, les réalisations concrètes en sa faveur semblent prendre du retard par rapport aux engagements internationaux de la Belgique (cf. Symposium CFDD du 14 juin 2001, « Rio+10 en Belgique : fossé entre engagements et politique »). Très fort dans les discours et dans les textes, le développement durable a du mal à guider les prises de décision. D'où l'intérêt d'une série d'interviews auprès de décideurs et leaders d'opinions, afin d'étudier les raisons du décalage entre les engagements et les actions. Quelle est l'assise du développement durable auprès des différents décideurs, et en particulier auprès des plus importants d'entre eux ?

Se basant sur son expérience de 1999 et 2002, l'équipe de recherche a composé un questionnaire approfondi, mais suffisamment limité pour pouvoir interroger des personnes aux agendas souvent surchargés. Nous avons repris une partie du questionnaire de l'enquête précédente, et avons ajouté des questions plus précises sur les représentations des « piliers » du DD et sur des thématiques de gouvernance. Il semblait en effet intéressant de savoir ce qu'entendent les acteurs par « pilier social » et « pilier économique » du développement durable ; et il semblait opportun de leur demander leurs perceptions des différents acteurs et une évaluation des politiques menées au nom du développement durable. Nous avons ordonné ces questions pour en faire un guide d'entretien dynamique qui permette de recueillir diverses informations pour répondre notamment aux questions suivantes:

- quelles sont les cibles et les stratégies que le CFDD pourrait utiliser dans son travail de communication et de sensibilisation ?
- comment le soutien au DD est-il perçu par les décideurs et leaders d'opinion ces dernières années ? Comment évaluent-ils l'évolution de ce soutien ?
- quelles sont les raisons objectives et subjectives du fossé entre les engagements et les politiques ?

L'objectif des interviews a été d'obtenir des informations qualitatives mais ordonnées sur la perception du développement durable que possèdent les différents répondants. Les questions étaient orientées de telle façon que nous puissions recueillir les connaissances et les attitudes des répondants envers :

- le concept du développement durable et sa mise en œuvre
- les politiques présentes et à venir concernant le développement durable ; politiques fédérales mais aussi internationales et internes à l'organisation du répondant. (Par organisation, il faut entendre « entreprise », « ministère », « syndicat », « association », etc.).
- le rôle du CFDD

Le guide d'entretien (cf. annexe 1) comporte un grand nombre de questions, qui n'ont par conséquent pas été toutes abordées lors d'une interview de nature ouverte (bien que la plupart ait quand même été abordée dans (presque) toutes les interviews). L'entretien est semi-directif, et est par conséquent structuré pour recueillir des informations comparables chez chaque répondant, mais aussi laisser place à une discussion (aller voir au-delà du discours convenu). Les questions visent à confronter le répondant à des problématiques concrètes.

3. Réalisation de l'enquête

Nous tenons tout d'abord à remercier très vivement toutes les personnes, aux agendas en général surchargés, qui ont bien voulu consacrer une demi-heure, une heure (le plus souvent), voire deux heures, à répondre à nos questions, et se sont prêtées au jeu de la discussion.

Les entrevues ont été réalisées entre février et mai 2005 par deux enquêteurs francophones et quatre enquêteurs néerlandophones. La majorité des interviews a été réalisée par les deux chercheurs qui ont aussi rédigé le présent rapport, afin d'assurer un traitement des informations le plus homogène possible. Par ailleurs, ces deux personnes, et trois des quatre autres intervieweurs, était aussi impliqués dans l'enquête de 2002.

Dans la mesure où nous avons garanti l'anonymat aux personnes interrogées, nous indiquons seulement le nombre de personnes interrogées d'après les catégories d'acteurs.

L'objectif était d'interviewer un panel de 75 personnes. Toutefois, il est apparu plus difficile que prévu de fixer un rendez-vous avec certains décideurs et leaders d'opinion. L'équipe de recherche a été confrontée à un nombre de refus nettement supérieur à celui de l'enquête précédente. En outre, plusieurs répondants potentiels se désistaient au dernier moment, après un suivi de plusieurs mois dans certains cas. Dans quelques-uns de ces cas, il est apparu impossible de trouver un remplaçant équivalent et disponible. C'est pour ces raisons que nous avons finalement interrogé 71 personnes (soit 95% de l'objectif).

La demande du CFDD était d'interroger cette année des acteurs du monde de la jeunesse et des acteurs culturels, à côté des acteurs primaires et secondaires classiques. Etant donné la difficulté de les classer, nous avons donné l'étiquette « société civile » à certains de ces acteurs : c'est pourquoi, la société civile est légèrement sur-représentée par rapport aux autres.

Chaque catégorie d'acteur est hétérogène, toujours plus divers que le regroupement sous une étiquette commune peut le laisser entendre. Le nombre d'acteurs interrogés dans chaque catégorie a été établi en concertation avec le comité d'accompagnement. La ventilation des personnes interviewées est la suivante :

- **Société civile** (18), y compris les ONG, dans les domaines suivants : environnement, famille, consommation, religion, santé, social, coopération au développement, jeunesse et seniors. En raison du caractère hétérogène de ce groupe, il est plus représenté que les autres.
- **Monde politique** (13) : ministres et autres responsables appartenant aux partis représentés aux Parlements². Les ministres interrogés appartiennent tant au gouvernement fédéral qu'aux gouvernements régionaux et communautaires. Nous avons également interrogé deux députés fédéraux qui sont également bourgmestres, afin d'entendre un point de vue qui articule les politiques fédérale et locale.
- **Administration publiques** (12) : responsables d'instances fédérales, régionales, communautaires et d'intercommunales dans les domaines suivants : défense, agriculture, affaires sociales et économiques, justice, santé publique, environnement, enseignement, recherche, culture, infrastructures.
- **Entreprises** (11) : fédérations fédérales et régionales, chefs d'entreprises du secteur des transports, de la chimie, de la cimenterie, de la banque, du service public, des classes moyennes.
- **Monde culturel** (6) : sport, architecture, culture populaire (chanteur, réalisateur), musée.
- **Presse et médias** (5) : rédacteurs en chef de la presse écrite (quotidienne et hebdomadaire), télévisuelle et radiophonique.
- **Organisations syndicales** (3).
- **Monde académique** (3) : dirigeants universitaires et analyste de la vie politique belge.

Chaque fois que c'était possible, nous avons approché la personne la plus haut placée dans les différentes catégories d'acteurs établies, c'est-à-dire le/la dirigeant(e) de l'organisation.

² Etant donné le manque de disponibilités, il n'a malheureusement pas été possible d'interroger un ministre socialiste francophone.

Néanmoins, lorsque cela n'a pas été possible, c'est la personne qui vient en deuxième position dans la hiérarchie interne qui est visée (ou la troisième si la deuxième n'est pas disponible, etc.). L'objectif étant ainsi d'obtenir des informations des responsables eux-mêmes plutôt que des « spécialistes maison » de la problématique traitée et ce pour trois raisons : d'une part ces personnes sont les responsables de la décision finale au sein de leur organisation ; d'autre part ces personnes ont également une certaine visibilité médiatique (pour le moins certaines d'entre elles) et peuvent jouer dès lors, au moins partiellement, un rôle de leader d'opinion auprès du « grand public » ; troisièmement, les « spécialistes maison » ont pour leur part souvent une argumentation déjà rodée et en partie prévisible. Pour toutes ces raisons, nous avons toujours privilégié les généralistes par rapport aux experts.

Afin de garantir l'anonymat, nous utilisons systématiquement la version masculine des noms (un répondant, un ministre, un chef d'entreprise, etc.). Notons toutefois que nous ne sommes pas très loin de la réalité puisque nous avons interrogé peu de femmes (12 sur 71), ce qui est attendu vu le niveau de décision auquel nous nous adressons.

Nous avons tâché de respecter différents équilibres : entre néerlandophones et francophones, entre partis politiques, entre différents types d'activité. Nous avons essayé de rencontrer des personnes qui appartiennent à des « secteurs sensibles » pour le développement durable (transport, énergie, agro-alimentaire, distribution, chimie, ...).

Les différents répondants ont d'abord été contactés par email, avec une première explication et la première question pour une interview. Une lettre du CFDD a également été jointe à cet email. Certains répondants ont répondu d'eux-mêmes à cette première communication. Un rendez-vous a ainsi pu être fixé directement avec eux (ou un refus a pu être noté). Lorsque la personne contactée n'a pas réagi (réaction qui n'était pas explicitement demandée dans l'email), on l'a rappelée par téléphone. En ce qui concerne les ministres, ces derniers se sont généralement vus envoyer un fax avant d'être contactés par téléphone.

Voulant vérifier l'importance du développement durable dans le travail journalier du répondant, nous avons condensé le plus possible les informations reprises dans les questionnaires. Nous n'envisageons pas que les répondants réalisent une quelconque enquête préliminaire sur le sujet. Un (tout petit) nombre de répondants en a cependant réalisé une ou s'est fait accompagner par un expert aux interviews. D'un côté, cela peut avoir donné une image biaisée de l'importance et de la signification accordées normalement par le répondant au développement durable ou de sa connaissance du sujet. Le rendez-vous pris pour faire procéder à l'interview influence, autrement dit, la connaissance du développement durable et l'attitude adoptée à son égard. Cela peut déboucher sur une surestimation de l'importance du développement durable dans la vie quotidienne des répondants. De l'autre côté, cela peut aussi souligner l'engagement à l'égard du sujet et l'éventuelle collaboration étroite entre la personne clef et les spécialistes du développement durable dans l'entreprise. Remarquons cependant que notre guide d'entretien était construit de telle sorte que la préparation de ces répondants ne suffisait pas à masquer un déficit de connaissance ou une position politique par exemple. Le vernis que ces répondants affichent tombe très vite face à l'analyse de certaines dimensions mobilisées et (non) articulées dans leurs discours. Par ailleurs la garantie d'anonymat a permis à certains répondants de « délier leur langue », d'énoncer leur véritable point de vue, parfois assez éloigné de la position officielle de l'organisation à laquelle ils appartiennent.

Toutes les personnes que nous avons contactées n'ont pu répondre positivement à notre demande d'entrevue. Dans un souci d'objectivité, nous signalons à quelles catégories appartiennent ces personnes. Il s'agit, dans l'ordre du nombre de refus, d'hommes et femmes politiques, de chefs d'entreprises, de rédacteurs en chef, de représentants du monde culturel, de syndicalistes et de fonctionnaires.

4. Méthodologie de l'analyse

Forts de notre précédente expérience et d'autres enquêtes qualitatives, nous avons défini une méthodologie qui permet de recueillir systématiquement des données par différents intervieweurs.

Cette méthodologie a été construite pour éviter au maximum les interprétations personnelles de chaque intervieweur. Afin de s'assurer que nous traitons de manière uniforme les interviews, nous avons régulièrement communiqué entre nous.

Lors d'entretiens semi-directifs, l'intervieweur récolte essentiellement des représentations spontanées, ce qui permet d'analyser la manière dont le répondant sélectionne les éléments qu'il juge importants dans un ensemble complexe. Ces représentations sont à différencier des prises de positions³ tenues par les organismes que l'acteur interviewé représente. Ni totalement indépendantes de ces prises de position, ni entièrement confondues, il appartient à l'intervieweur de faire développer les logiques simples sous-jacentes en demandant les relations qui existent entre certaines représentations évoquées. Le résultat de ces sélections et articulations peut être traduit dans des variables, si celles-ci sont adéquatement définies. Les valeurs données à chaque variable par les répondants permettent de catégoriser les différents acteurs interrogés et de les situer les uns par rapports aux autres dans un espace de discours public.

Enquête qualitative

Contrairement aux deux précédentes éditions de l'enquête sur l'assise sociétale du développement durable, l'édition 2005 ne comporte pas de volet quantitatif (enquêtes). Pour des raisons notamment budgétaires, le CFDD a choisi de jouer la carte de l'enquête qualitative. En outre, l'enquête qualitative de 2005 a été élargie par rapport à la version de 2002 (71 personnes ont répondu à l'enquête contre 54 précédemment).

L'enquête qualitative a pour gros avantage de permettre une collecte d'informations ouverte et flexible grâce à des interviews approfondies. On évite ainsi une pré-structuration trop forte. Le répondant reçoit l'occasion et l'espace pour approfondir certains sujets abordés et ne pas ou peu s'attarder sur d'autres.

L'enquête qualitative est surtout appliquée dans les situations suivantes:

1. situations dans lesquels un sondage quantitatif n'est pas possible. Il est clair qu'il n'est pas possible de sonder les personnes clefs les plus importants de la société belge; il faudrait interroger plusieurs centaines de personnes. Il est particulièrement difficile de convaincre ces leaders d'opinion de participer à de tels sondages.
2. sujets complexes: il est peu judicieux de reproduire, de manière quantitative, un certain nombre d'opinions sur le développement durable sans demander, en toute franchise, au répondant de préciser et détailler ce que le développement durable signifie pour lui exactement.
3. lorsque parallèlement aux opinions et aux raisonnements sous-jacents, on désire connaître les attitudes et les représentations.
4. lorsqu'on veut rassembler des analyses créatives, des idées, des propositions et des recommandations (politiques).

Pour ces raisons, il est clairement possible de limiter l'enquête sur l'assise sociétale à une enquête qualitative. D'autre part, la combinaison quantitative – qualitative offre un certain nombre de complémentarités intéressantes qui à présent disparaissent. Lors de la précédente enquête, l'opinion des citoyens (sondage) avait pu être confrontée à celle des leaders d'opinion (interviews). On avait pu ensuite sonder, dans les interviews, un certain nombre de raisonnements ou d'explications d'un certain nombre de réponses (quantitatives).

Le choix de cette méthodologie a pour conséquence logique que ce rapport **ne contient aucune information représentative** de l'ensemble de la société. Dans le rapport, nous parlerons donc toujours de l'opinion des répondants. Les propos recueillis, par exemple, auprès des représentants

³ En effet, lors d'une enquête qualitative, on cherche plutôt à construire la représentation que l'interviewé s'est fait du champ d'investigation (ici le développement durable). Si l'objectif était de comparer les positions de différentes organisations représentant une société donnée, l'approche méthodologique devrait être radicalement différente, et des interviews s'avèreraient même contre-productives, ou ne pourraient être utilisées que pour contrôler des propos tenus par ailleurs (p.ex. dans des documents officiels).

des onze entreprises ne peuvent donc pas être considérés comme "l'opinion générale" des entreprises de Belgique.

Afin de pouvoir réaliser une analyse cohérente des différentes interviews, nous avons procédé en deux étapes :

- Identification des « variables » pertinentes pour qualifier la base sociétale du développement durable en Belgique à partir d'un échantillon de « leaders d'opinion » ;
- Rédaction du guide d'entretien (voir l'annexe 1) permettant de donner un contenu aux « variables » ;

L'analyse des données récoltées ne peut être immédiatement calquée sur la structure de l'interview. Le guide d'entretien a été établi pour rendre le dialogue facile et agréable, mais pas pour en tirer immédiatement les informations pertinentes. Par conséquent, nous avons traité les informations selon une méthode qui respecte les résultats de l'enquête et qui permet de capturer systématiquement les points saillants des entrevues.

Les interviews ont été résumées par écrit en retranscrivant les mots-clefs et les idées principales émises par chaque personne interviewée. Ces résumés ont été effectués, selon une grille d'analyse, en termes des *variables* afin de pouvoir traiter systématiquement et rapidement les différentes interviews. Quatre interviews test ont été menées afin d'établir cette grille d'analyse, et de déterminer les questions pertinentes. Afin de faire correspondre le mieux possible les interviews et la grille d'analyse, certaines variables ont été ajoutées ou modifiées par rapport au projet initial.

Etant donné que l'enquête porte sur les représentations des personnes interrogées, et que la méthode est celle de l'entretien semi-directif, les variables sont qualitatives, et leur contenu est obtenu par comparaison et regroupement des différentes interviews via des *indicateurs*. Une variable est comprise comme désignant un champ de valeurs qui se révèlent par contraste et comparaison entre les différents répondants. Les variables ont été déterminées *a priori* pour synthétiser l'ensemble des points évoqués lors de chaque entrevue. Cependant, certaines données particulières à chaque personne interrogée ou à son statut sont également importantes et reprises en conséquence à part.

La définition des variables découle à la fois de la définition de l'appel d'offre du CFDD et de divers documents qui traitent du développement durable. La table des matières reprend les variables que nous avons retenues pour l'analyse.

Lors de la première phase de l'analyse, nous avons considéré que les variables sont indépendantes les unes des autres. A ce stade nous avons établi un tableau (colonnes pour les variables, lignes pour les personnes interrogées) qui permet d'obtenir des résumés synoptiques des différentes entrevues. De cette manière, nous pouvons établir pour chaque répondant le lien entre les variables, leurs rapports hiérarchiques, leurs regroupements possibles, etc. Et nous pouvons également comparer les réponses des différents interviewés pour une variable donnée. Pour respecter l'anonymat que nous avons garanti aux répondants, ce stade intermédiaire de l'analyse ne peut en aucun cas être révélé.

En tout état de cause, réaliser une comparaison robuste avec l'enquête précédente est difficile, étant donné qu'il s'agit d'une enquête qualitative dont la sélection des interviewés n'est basée sur aucun critère représentatif bien défini (p.ex. démographique), et aussi parce que les questionnaires des deux enquêtes ne sont pas identiques.

5. Limites méthodologiques de l'enquête

5.1 Limites objectives

Le temps d'entretien étant limité, il a fallu choisir les questions les plus adéquates. En outre, même si la base de l'entretien est à chaque fois identique, il a semblé opportun de faire varier les questions en fonction des connaissances et pratiques des répondants. Certaines questions ont été progressivement supprimées lorsque manifestement on ne pouvait en tirer aucune information pertinente⁴. Ainsi nous avons pu nous concentrer sur les questions qui s'avéraient plus appropriées.

On peut supposer que les personnes qui ont bien voulu consacrer une partie de leur temps précieux à répondre étaient, de manière générale, plus favorablement acquises au développement durable, ou du moins plus intéressées par le sujet. Cela se manifeste notamment par les réponses négatives à nos demandes d'interview (cf. supra). Ce biais est d'ailleurs commun à ce type d'enquête et a déjà été signalé en 2002 et 1999.

On a demandé aux répondants de parler en leur nom propre, tout en garantissant l'anonymat. Il s'agissait là d'un moyen pour obtenir des informations plus « originales » qu'un discours officiel. Dès lors, on ne commettra pas l'erreur d'estimer que les informations sont « représentatives » de l'ensemble des organisations de la société belge. Ces informations représentent l'état d'esprit des décideurs interrogés à un moment donné.

Les réponses apportées par les personnes interviewées appartiennent bien entendu à l'ordre du discours, au régime des représentations. Un entretien semi-directif fait réagir la conscience immédiate, sans laisser beaucoup de temps pour réfléchir à des questions pourtant complexes. A plusieurs reprises nous avons pu noter combien l'actualité ou certains reportages médiatiques peuvent influencer les images spontanées des interlocuteurs. Un autre biais peut s'instaurer par la relation entre intervieweur et interviewé : ce dernier peut chercher à plaire, à se « faire bien voir ». Ce biais ne concerne cependant que les questions d'attitude. Les réponses obtenues lors des entretiens doivent donc être considérées comme des déclarations d'intentions à partir de représentations immédiates en présence d'un intervieweur inconnu.

Certaines questions portent sur les actions que les répondants font pour le développement durable. Nous obtenons ainsi une liste indicative de ce que les interviewés estiment faire, sans évidemment pouvoir le vérifier. L'ensemble des actions affirmées est intéressant, mais il s'agit d'éviter de prendre pour argent comptant ce que les répondants disent accomplir.

5.2 Limites subjectives

Malgré nos nombreuses discussions pour nous mettre d'accord sur la manière d'interroger les décideurs, nous avons constaté de petites divergences dans la manière d'obtenir certaines informations. Il nous est très difficile de dire si cela tient aux personnalités des enquêteurs ou à des différences de sensibilité entre francophones et néerlandophones. Chaque entretien étant aussi une relation humaine, il serait vain de nier qu'un léger biais systématique ait pu s'immiscer.

Il s'agit d'entretiens semi-directifs, c'est-à-dire que l'intervieweur rebondit sur les réponses données par l'interviewé afin d'établir une cohérence dans les informations récoltées. Ainsi l'ordre des questions peut varier d'une entrevue à l'autre. Or l'ordre des questions a son importance, dans la mesure où une question peut suggérer l'existence d'un certain type de problème.

⁴ Par exemple: la question "quels sont selon vous les indicateurs les plus pertinents pour le développement durable?" s'est s'avérée trop difficile pour les répondants: la plupart d'entre eux ne savait pas de quoi il s'agissait. La question "Comment analysez-vous « l'affaire DHL » ? De quoi a-t-elle été le symptôme ?" n'a pas été posée systématiquement car elle n'est pas toujours apparue pertinente.

6. Présentation des résultats

Chaque variable fait l'objet d'une section. Nous avons à chaque fois encadré les questions principales qui permettent de donner une valeur à chaque variable.

Les résultats sont agrégés pour les répondants néerlandophones et francophones. Nous signalons lorsqu'il existe une différence remarquable entre les réponses de différentes catégories de répondants, que ce soit en termes d'acteurs sociétaux ou de régime linguistique, comme le demande l'appel d'offre de la présente enquête. En guise de synthèse des résultats, nous avons pu élaborer une autre catégorisation des personnes interrogées, qui correspond mieux à notre échantillon.

Dans la mesure où cette étude est *qualitative*, les chiffres mentionnés ne doivent pas être compris comme statistiquement pertinents, mais comme révélant des contrastes. Ainsi pour qu'une différence entre groupes sociaux soit « significative » et par conséquent indiquée, nous retenons le critère suivant : **le nombre de répondants d'un groupe est au moins le double des autres**. Si nous détaillons les chiffres pour certaines réponses, c'est par souci d'exhaustivité mais nous demandons instamment au lecteur de ne pas penser que ces chiffres sont représentatifs au sens statistique du terme. Les chiffres montrent des tendances et des contrastes au sein de notre échantillon.

Lors des interviews nous avons entendu de nombreuses phrases. Certaines se sont avérées particulièrement frappantes, soit parce qu'elles expriment de manière remarquable un point de vue courant, soit parce qu'elles témoignent d'une analyse originale. Nous avons repris certaines de ces phrases sous forme de citation afin de rendre ce rapport plus vivant et plus compréhensible.

CHAPITRE 2.

ANALYSE DES ENTRETIENS

1. Connaissance du concept

- Que signifie le développement durable pour vous? [A quoi pensez-vous lorsque vous entendez le terme développement durable?] [Si le répondant mentionne 'long terme' ou 'générations futures', demander ce qu'il entend exactement par là.]
- Pouvez-vous énumérer quelques acteurs importants pour la politique belge du développement durable ? Quels sont, selon vous, les acteurs les plus importants?

La majorité des interviewés néerlandophones s'est vue attribuer la mention 'bonne connaissance' par les enquêteurs. Le fait de recevoir cette mention signifie qu'ils ont été en mesure de fournir une définition cohérente⁵, que les aspects temporels et spatiaux ont été évoqués spontanément et qu'ils ont pu citer quelques acteurs. Du côté francophone, la connaissance du développement durable auprès des personnes interrogées est moins bonne : elle est moyenne, avec de grands contrastes⁶.

Environ un répondant sur six a obtenu la mention 'excellent'⁷. Il est frappant de constater que chaque catégorie d'interviewés comportait au moins un répondant de ce genre; les hommes politiques et les ONG de notre échantillon sont ceux qui avaient le plus souvent une excellente connaissance.

Même si cette année aucun répondant n'a affirmé n'avoir jamais entendu parler du terme — contrairement à l'enquête précédente —, certaines personnes ont manifesté une ignorance quasi complète de la notion de développement durable. Il est clair (et pas étonnant) que ce sont les répondants qui sont le plus éloignés de la politique, issus du monde culturel, du sport, de la télévision, des parents, des clubs de service, qui en savent le moins sur le concept. Certains répondants, principalement des artistes, ont cependant été capables de déployer leur intuition et leur imagination et de « broder » ainsi autour du thème.

⁵ Une 'définition cohérente' peut être une définition que l'on retrouve dans la littérature (par ex., la définition Brundtland), mais ce n'est pas indispensable. Une définition propre du répondant peut aussi être cohérente, à condition que le répondant ne contredise pas sa propre définition à d'autres moments et puisse fournir des exemples ou arguments.

⁶ Les répondants francophones se répartissent en gros en un tiers qui ont une bonne connaissance du DD, un tiers qui a une mauvaise connaissance et un tiers qui a une connaissance partielle.

⁷ On obtenait cette mention si, outre les conditions requises pour obtenir l'étiquette de 'bonne connaissance', on connaissait encore davantage de choses spécifiques, tels que le Plan Fédéral de Développement Durable, le SPPDD, le CFDD, la commission Brundtland, les principes de durabilité, etc.

Les représentants des médias (ou de leur gestion) occupent une position intermédiaire: leur connaissance va de très bonne à très limitée.

Il est frappant de constater que les hauts fonctionnaires interviewés ne sont pas tous au courant du concept de DD. Leur connaissance va d'excellente à (dans plus d'un cas) très modérée. Ceci démontre que seule une place relativement restreinte est attribuée au DD dans le management d'une administration. Ce constat s'impose à la fois dans les administrations fédérales et les administrations régionales.

Nous constatons que nous pouvons répartir les répondants en deux groupes: ceux qui avancent la définition répandue de façon générale et ceux qui donnent leur propre définition. Certains apportent en effet une définition propre parce qu'ils ne connaissent pas les 'définitions acceptées', d'autres le font parce qu'ils les connaissent bien et veulent leur apporter une signification particulière.

2. Définition et signification du développement durable

2.1 La définition du développement durable

- Que signifie le développement durable pour vous ?

Comme on pouvait s'y attendre, nous avons entendu bon nombre de définitions différentes. Nombreux sont ceux qui s'en tiennent aux définitions 'acceptées'; quelques-uns ont toutefois une définition très personnelle. Trois types de définition reviennent le plus souvent⁸

1. La définition dite 'tridimensionnelle'. Cette définition fait référence à l'*équilibre* existant entre la dimension sociale, la dimension économique et la dimension environnementale. Environ un répondant sur trois y fait référence.
 2. Il est tout aussi souvent fait référence à la *dimension à long terme* du développement durable, en tant que noyau de la définition; les générations futures sont régulièrement mentionnées spontanément. Lorsqu'on leur demande de préciser ce qu'elles entendent par le long terme, les personnes interrogées répondent 'au moins jusqu'à la génération suivante'.
- Pratiquement autant de répondants font allusion dans leur définition à l'*impact* qu'ont les activités sociales (surtout l'économie) sur d'autres domaines (principalement l'environnement). Ces personnes font souvent référence à l'impact sur 'la terre'; quelques-unes citent explicitement l'environnement mais ce n'est certainement pas toujours le cas. Le concept de *limites* est également cité par quelques personnes de ce groupe..

Ces trois types de définitions ne passent pas inaperçus en ce sens où ce sont celles qui ont été le plus fréquemment citées. Par ailleurs, il y a des répondants qui donnent la primauté à d'autres éléments dans leur définition. En voici un aperçu:

- Pour environ un sixième des répondants, le développement durable reste un concept (exclusivement ou essentiellement) écologique. Certaines personnes ont parlé en termes de « survie de la planète », ou encore « garantir la pérennité de la Terre, c'est-à-dire les espèces vivantes et les ressources minérales (sic) ».
- Six personnes citent quasi littéralement la définition de Brundtland.
- Quatre personnes ont parlé de la solidarité entre les hommes; le tiers monde est rarement mentionné dans la définition; on parlera plutôt de 'ses semblables'.
- Trois répondants donnent une définition dans laquelle les entreprises se voient attribuer un rôle central; ils font explicitement référence à la RSE⁹ ou aux relations sociales dans les

⁸ Un certain nombre de répondants reproduisent dans leur définition plusieurs des dimensions énumérées. Le nombre de mentions dépasse ainsi 'les 100%'.

-
- entreprises. Une seule personne a cité l'interprétation, par les entreprises, des trois piliers: *people, planet, profit*.
- Trois personnes peu au fait du DD ont défini le développement durable de manière négative : faire le contraire de ce que nous avons fait jusqu'à aujourd'hui ; le DD va contre la consommation immédiate.
 - Deux personnes ont cité les différents principes attachés au DD: équilibre entre les générations, rapport nord-sud, le principe de précaution, la participation, l'intégration institutionnelle.
 - Deux répondants ont axé leur réponse sur les aspects quotidiens : « tous les actes quotidiens qui ne nuisent pas à demain ».

Les définitions suivantes ont chaque fois été données par un seul répondant:

- Objectifs sociaux, économiques et environnementaux séparés; cette personne ne croit pas en l'intégration de ceux-ci ('irréalisable et incompréhensible').
- Une définition DRH: pour ce répondant, satisfaire l'emploi est la partie la plus importante du DD.
- Définition du bien-être: créer une société où 'il fait bon vivre pour tout homme'.
- Définition du chef d'entreprise: dans la grande société, un sens aigu de l'entreprise doit exister pour pouvoir réagir aux changements survenant dans la société.
- Définition économique: l'économie est la base de la société; à partir de celle-ci, il faut rechercher un équilibre avec d'autres aspects.
- Une personne a insisté sur le caractère international du concept.
- Un représentant de la société civile définit ainsi le DD : « c'est une politique d'émancipation des acteurs sociaux dans le cadre d'une vie digne, dans une société plus juste et un environnement sain ».
- Un ministre: « veiller à la croissance afin de maintenir solidarité »
- Un répondant estime que le DD « vise à limiter les dégâts environnementaux dans l'économie de marché. C'est une manière de poser des garde-fous à la logique de développement qui n'est pas remise en cause. »

L'analyse des définitions par catégorie de répondants¹⁰ nous apprend que les différents types de définitions sont fortement dispersés entre les catégories de répondants. Ce qui frappe surtout c'est que les dirigeants d'entreprises interviewés ont, de façon très marquée, une vision propre du DD, illustrée par leur propre situation (d'entreprise); ils donnent rarement une définition formelle, généralement admise. Nous retrouvons, par conséquent, dans cette catégorie la définition DRH, économique, d'esprit d'entreprise et de la RSE.

Les représentants interrogés des ONG et organisations de la société civile se raccrochent très fort aux définitions formelles qui insistent sur le long terme, l'équilibre entre les piliers et l'impact sur l'environnement. On retrouve aussi l'aspect de solidarité. Quelques uns estiment cependant que le pilier environnemental est en recul et devrait avoir plus de place.

Les hommes politiques interviewés soulignent surtout les aspects de long terme et d'équilibre entre les piliers; les aspects écologiques (y compris l'impact et les limites) ne sont cités que par trois hommes politiques (francophones). Il en ressort que les politiques – surtout flamands ne conçoivent pas (plus?) le DD comme un concept environnemental mais plutôt comme un concept politique où l'intégration et le long terme sont des objectifs prioritaires.¹¹

Les interviews donnent l'impression générale que la vision qu'ont bon nombre de répondants du DD dépend directement de leur position ou de leur catégorie d'acteurs. Les entreprises donnent la

⁹ Responsabilité sociale des entreprises, également appelée corporate social responsibility (CSR)..

¹⁰ Nous rappelons une nouvelle fois que les évaluations que nous faisons dans ce rapport ne peuvent être généralisés aux personnes de ce groupe qui n'ont pas été interviewées. Le rapport porte chaque fois sur les personnes interviewées. L'échantillon de répondants ne nous permet pas de porter des jugements représentatifs.

¹¹ Un homme politique ne croit toutefois pas en la « politique d'intégration ».

primauté à l'entreprise et à l'économie. Les acteurs de la société civile donnent la primauté, en fonction de leur thème, à l'environnement, à la problématique nord-sud, à la consommation, etc., les (managers des) administrations sont d'abord des managers et posent souvent leur regard sur l'intérieur de l'organisation, les syndicats donnent la primauté au point de vue socio-économique. Seuls les politiques conservent une vue aérienne et semblent – comme on attend d'eux – ne pas perdre de vue l'intérêt collectif.

On pourrait en conclure que la politique, et a fortiori la politique en matière de DD, doit essayer de concilier beaucoup d'intérêts différents au sein de la société; chacun de ces différents points de vue (ancrés dans des diverses organisations) ont du mal à aller au-delà de leur propre intérêt et à mettre en lumière l'intérêt général. Il incombe aux décideurs et aux politiques d'induire à partir de ces influences sociales une politique qui soit soutenue le plus largement possible.

2.2 Aspects temporels et spatiaux

- [Si le répondant mentionne "long terme" ou "générations futures", demander ce qu'il entend exactement par là]

Les aspects temporels et spatiaux étant d'importants paramètres pour le développement durable, nous y avons davantage prêté attention dans le traitement des enquêtes. Pourtant, ces deux aspects n'ont pas été mentionnés par l'intervieweur; s'il en a été question, c'est parce que le répondant en a parlé spontanément. C'est le résultat d'un choix délibéré: le fait de mentionner ou non un de ces paramètres est déjà informatif en soi. Si nous avons demandé au répondant s'il considère le temps et l'espace comme des aspects importants du DD, la réponse aurait vraisemblablement été moins intéressante parce que beaucoup aurait probablement répondu 'automatiquement par l'affirmative'.

Tout comme les différentes définitions l'ont déjà fait ressortir, l'aspect du long terme du DD est très accentué par la plupart des répondants. Plus de trois quarts des personnes interrogées abordent cet aspect au moins une fois dans l'interview. Certains en font simplement mention tandis que d'autres le citent comme l'aspect principal du DD. Lorsque nous avons demandé aux personnes interrogées ce qu'elles considèrent exactement comme du long terme, nous avons obtenu les réponses suivantes:

- générations futures;
- la prochaine génération;
- plus de 20 ans;
- plusieurs décennies;
- à l'infini;
- cent ans et plus;
- des centaines d'années;

Quelques répondants donnent une réponse différenciée: ils sont proches du monde politique et opèrent une distinction entre le 'long terme politique' et un 'autre long terme'. La signification du deuxième est celle reproduite dans l'énumération ci-dessus. Quant au premier, il est considéré comme 'le dépassement d'une législature politique'. Dans ces termes, une période de plus de quatre ou cinq ans constitue déjà du long terme. La relation entre la pensée à long terme et la politique sera encore abordée plus loin dans ce rapport.

Un peu plus de la moitié des répondants aborde spontanément le thème de 'l'espace'. Pour ce faire, ils mentionnent généralement l'aspect global ou mondial du DD. La majorité de ces gens vise ainsi la problématique nord-sud et en parle spontanément. Une personne seulement entend par l'aspect mondial les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale (comme le changement climatique).

L'aspect spatial est mentionné une fois sur deux de manière abstraite: « la Terre », « l'Environnement avec un grand E », « penser globalement, agir localement », ou sous l'aspect de « mondialisation de l'économie ». Parmi les pays cités, la Chine revient souvent dans les propos tenus par les répondants.

Parmi les politiques et ONG/société civile interviewés, une assez grande majorité mentionne spontanément l'aspect spatial. Auprès des administrations, médias et syndicats interrogés, le rapport est plutôt équilibré; les représentants de notre groupe de répondants formés des entreprises et du monde culturel citent moins souvent cet aspect.

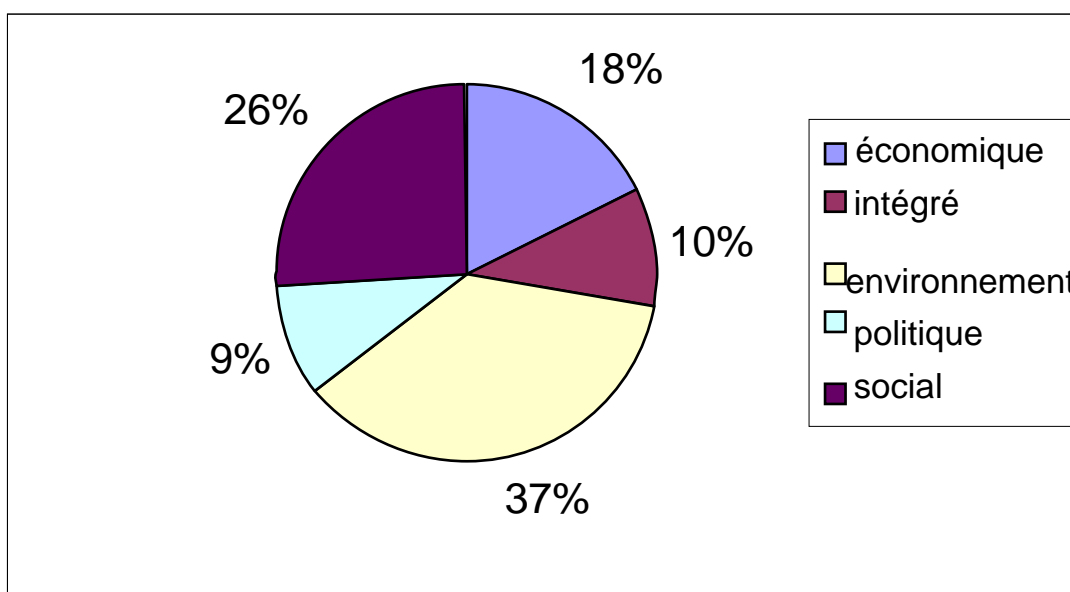
Lors de l'enquête précédente nous avons remarqué que même si un répondant ne connaissait pas formellement le développement durable, il était capable d'en formuler les diverses dimensions et problèmes essentiels à condition d'avoir une perception globale (spatiale et temporelle) des problématiques. Nous pouvons à nouveau faire ce constat, et développons cette analyse dans la conclusion.

2.3 Thèmes mentionnés

Nous avons noté des thèmes qui ont été spontanément abordés par le répondant. Il ne s'agit donc pas de la réponse à une question déterminée mais bien de mentions qui ont été faites tout au long de l'interview. Nous avons dressé une liste de pas moins de 89 thèmes différents qui ont été cités 216 fois au total.¹² Il est évidemment peu utile de les énumérer tous ici. C'est pourquoi nous nous limitons aux plus importants d'entre eux:

- (Sources d') énergie (16);
- Fossé entre le nord et le sud, tiers monde, coopération au développement(15);
- Tri des déchets (15);
- Consommation et production (13) (dont gaspillage, actes quotidiens);
- Bien-être, qualité de vie (12);
- Ressources naturelles (11);
- Changement climatique (11) (dont Protocole de Kyoto);
- Limites, utilisation de l'environnement, empreinte écologique (7);
- Epuisement des matières premières (6).

Pour avoir une idée plus générale des thèmes auxquels le DD est associé, nous avons réparti tous les thèmes mentionnés en cinq groupes pour les deux groupes linguistiques: outre les trois piliers classiques, nous avons encore retenu les catégories 'politique-institutionnel' (ex. la démocratie) et 'intégré' (ex.: la mobilité, les frais environnementaux de la pauvreté). Nous avons examiné chaque thème avec le nombre de mentions et avons ainsi abouti à la répartition en pourcentage suivante (résultats pour les deux groupes linguistiques confondus):



¹² Les choses qui ont été abordées lors de la discussion de la définition ne sont pas rappelées ici (générations futures, etc.)

La première constatation est que le DD reste encore et toujours fortement associé à la protection de l'environnement. Toutefois, nous pouvons conclure de ce graphique que le concept 'équilibre entre les trois piliers' existe bel et bien dans notre échantillon de leaders d'opinion ou personnes clefs: les trois piliers sont en effet abordés relativement souvent. Seul un thème sur les dix mentionnés est un thème intégré (ou transversal).

Chez les répondants francophones, la prépondérance des thèmes écologiques est plus grande que chez les néerlandophones. Ces derniers mentionnent davantage des thèmes économiques. Les thèmes sociaux s'intercalent chaque fois entre les thèmes écologiques et économiques. Pour terminer, les répondants francophones citent aussi plus de thèmes intégrés et politiques.

3. Attitude

3.1 Attitude envers le terme 'développement durable'¹³

Après les connaissances, la deuxième composante du soutien au DD à évaluer est l'« attitude ». Pour cette recherche, nous avons fait une distinction entre l'attitude à propos du *terme* « DD » et à propos du *contenu* que les répondants donnent au DD. Cette distinction a été faite parce que nous avons voulu vérifier si une différence d'attitude existe entre ces deux aspects chez les personnes clefs.

Un peu plus de la moitié des répondants a une attitude positive envers le terme de DD, les néerlandophones étant généralement plus positifs.

Les personnes favorables au terme en parlent comme quelque chose d'important voire indispensable, qui est à la fois nécessaire et utile. L'utilité est justifiée par certains répondants par l'obligation de penser à long terme, par la nécessité d'intégration et de transversalité, et par les impacts de l'économie sur l'environnement et sur la société ; deux répondants trouvent même que le DD est une notion « tendance », au sens positif du terme. Trois représentants des entreprises se présentent comme proactifs : ils n'ont pas attendu le terme pour avancer ; le « développement durable est une opportunité pour les entreprises de répondre aux attentes des consommateurs ». Deux représentants de la société civile estiment que le terme engage au dialogue, qu'il a permis de dépasser l'antagonisme entre les différents piliers. L'un d'entre eux estime que l'absence de définition du DD (qui est un concept « pointilliste ») permet précisément de le rendre opérationnel de par la confrontation et la juxtaposition des différentes visions. Deux répondants qui définissent le développement durable selon les trois piliers, estiment que le terme est utile pour n'oublier aucune dimension, une sorte « d'automatisation de la prise de conscience ». Deux répondants au profil « environnementaliste » estiment que le DD permet d'imposer la question environnementale aux entreprises (« cheval de Troie de l'environnement »).

Bien que les partisans soient majoritaires, les remarques négatives sur le terme de développement durable sont plus marquées. Autrement dit, les répondants qui sont favorables trouvent généralement que cela va de soi et n'y ont pas souvent prêté attention. Ceux qui sont défavorable, en revanche, sont généralement en mesure de formuler un argument spécifique et réfléchi pour se justifier. Nous les énumérons ici, suivant le nombre décroissant de mentions:

- Le DD est un mot à la mode; cela signifie que tout le monde aime l'employer dans son discours 'parce que cela fait bien' mais n'y croit pas vraiment et ne le traduit pas en actes ou décisions.
- Le DD est abstrait et vague. Il n'est pas assez concret, ce qui rend la communication très difficile, et les gens décrochent. « Le concept est clair d'un point de vue abstrait mais est flou d'un point de vue concret ».

¹³ Pour analyser l'attitude à l'égard du terme, nous avons collecté les réactions spontanées durant les différentes interviews. Parfois, nous avons directement posé la question : " que pensez-vous du terme développement durable ?"

- Chacun donne au concept son contenu propre, de telle manière que cela l'arrange. Autrement dit, on en fait un usage opportuniste, si bien que tout le monde est pour mais parle en fait de quelque chose d'autre.
- Le terme est compliqué : les gens ne le comprennent pas.
- C'est un mot fourre-tout confondu avec la « mondialisation »
- (à partir d'ici, il s'agit chaque fois d'une seule mention) c'est un *terme pompeux* qu'utilisent uniquement les hommes politiques;
- Le DD est encore beaucoup trop associé aux verts, aux écolos;
- Le contenu du DD se déplace avec le temps;
- Le terme n'est pas tendance;
- Les verts abusent du terme dans leurs communications pour que leurs thèmes occupent une position plus éminente dans l'agenda politique.
- Le terme est trop compliqué, il vaudrait mieux parler de « développement responsable ».
- Il s'agit d'un compromis boiteux car le terme est composé d'un substantif (développement) et d'un adjectif (durable), ce qui indique que l'objectif de développement prime sur le reste.

Deux personnes plaident explicitement en faveur de la recherche d'un nouveau terme pour répondre à un certain nombre d'objections énumérées. Force est pourtant de reconnaître qu'il n'en existe pas de meilleur qui traduise à la fois, de la même manière, les aspects 'équilibre' et 'intégration'.

3.2 Attitude envers le contenu du DD

Contrairement à l'opinion sur le terme du DD, l'unanimité régnant sur le contenu qui se cache derrière le concept, est très grande. Exception faite des trois répondants qui déclarent n'avoir aucune opinion, tout le monde s'entend pour dire que les principes et les valeurs dissimulées derrière le développement durable sont positifs, importants, indispensables et utiles. Un répondant estime que le DD 'n'est pas urgent mais important'. Une personne trouve que le pilier environnemental fait l'objet de beaucoup trop d'attention tandis qu'un autre tient les mêmes propos au sujet du pilier économique. Enfin, une personne interrogée répète que 'l'idée est bonne mais est monopolisée par les liens avec les verts.'

Plusieurs répondants n'avaient pas d'opinion précise sur le terme « développement durable », mais ils se sont généralement montrés positifs envers son contenu. Comme le dit une personnes interrogée, « personne ne peut être contre le développement durable » : il intègre les droits de l'homme les moins opposables en justice. Trois répondants sont cependant inquiets quant au bon respect de l'équilibre entre les différents piliers du DD.

3.3 Attitude de l'organisation envers le DD

- Quels aspects du développement durable rencontrez-vous dans l'exercice de votre fonction ? Est-ce que le développement durable joue un rôle dans votre organisation ? [Si oui, comment cela se passe-t-il ? Rencontrez-vous des conflits à ce sujet ?]

L'attitude de l'organisation à laquelle les répondants sont liés n'est pas facile à exposer. Ils sont en effet rattachés, de différentes manières, à des organisations fortement divergentes. Ainsi la question a trait, pour les politiques, d'une part à leur parti et d'autre part à leur gouvernement (pour les ministres), au sénat (pour les sénateurs), à la Chambre belge des Représentants (pour les représentants), au Parlement Flamand (pour les parlementaires flamands), à leur Collège (pour les bourgmestres), à leur intercommunale (pour les présidents des intercommunales), etc. Pour la plupart des autres groupes, ce qu'on entend par 'leur organisation' est relativement clair; mais les différences sont très grandes: bien qu'une ONG de développement et l'Eglise Catholique soient

considérées comme faisant partie de la société civile, elle n'ont pas beaucoup de choses en commun en tant qu'organisations. Toutefois, nous tentons ici de donner un aperçu des principales réponses.

Nous avons remarqué une différence d'attitude globale entre les répondants néerlandophones et francophones. Cette différence est peut-être liée à des politiques régionales différenciées. En tous les cas, elle recoupe les enquêtes précédentes (1999 et 2002).

Du côté néerlandophone, il existe, selon les politiques interviewés, peu d'enthousiasme au sein de la plupart des partis politiques envers le DD. La plupart du temps, ils n'y prêtent aucune ou peu d'attention explicite. Il est de temps à autre fait mention d'un 'groupe de travail pour le DD', mais l'on ajoute très vite que ce dernier dégage peu de dynamique. Au niveau des gouvernements, l'assise est à nouveau plus grande. C'est ce qui ressort notamment des notes politiques des ministres à la fois fédéraux et flamands. En Flandre, le DD a été, pour la première fois en 2004, ajouté à titre de compétence au package du ministre-président. Les répondants de quelques ONG mentionnent que le DD est repris dans leurs objectifs. En 2005, le DD est manifestement le thème de l'année des mouvements de jeunesse et du conseil de la jeunesse flamands. Les hauts fonctionnaires fédéraux font référence au 'plan de DD' que doit établir chaque SPF à partir de 2005 et aux récentes 'cellules DD'. De tout cela il ressort toutefois que l'idée que le DD n'est pas une priorité dans l'esprit des décideurs politiques et de l'administration.

Du côté francophone, certaines organisations se disent volontaires pour faire avancer le développement durable : création prochaine d'une cellule DD, intérêt de la part de représentants des médias, intérêt pour mener des actions éducatives. Un fonctionnaire régional affirme que la prise en compte des critères de DD coûte cher mais que c'est désormais bien accepté. Deux ministres estiment que toute décision politique devrait être évaluée au regard de critères de DD. Ce « frémissement » en faveur du DD pourrait être lié au retard qu'accuse la partie francophone du pays en matière de politiques de DD.

4. Comportement déclaré envers le DD

- Est-ce que le développement durable joue un rôle dans votre organisation ? [Si oui, comment cela se passe-t-il ? Rencontrez-vous des conflits à ce sujet ?]
- Pensez-vous que vous et/ou votre organisation pourriez avoir un rôle plus actif à jouer en rapport à la situation ou à la politique de développement durable ?

Parallèlement à la connaissance et l'attitude, le comportement constitue le troisième élément constitutif de l'assise sociétale du développement durable. Là aussi, les réponses que nous avons reçues ne sont pas toujours cohérentes.

La première réponse a souvent trait aux aspects d'organisation interne concernant diverses mesures : économie d'énergie et de matières premières, promotion du télétravail, utilisation de l'énergie verte, la politique d'achats, les bâtiments durables, ... Ainsi le représentant d'une administration indique qu'elle a reçu le label « entreprise écodynamique », un autre que la gestion environnementale des bureaux est en cours...

Quelques répondants du monde des ONG déclarent être structurellement impliqués dans la politique de DD à travers des conseils d'avis et des réseaux, et essayer de promouvoir d'autres moyens de DD dans la politique par le biais de notes. Deux d'entre eux organisent des débats pour « faire mûrir leur base » à propos du DD.

Deux représentants d'entreprises estiment entreprendre des actions qui vont au-delà de la réglementation (accords de branche, divers partenariats, formations et sensibilisation), après une phase qui était plus réactive. Ainsi, deux représentants d'industries —qui de leurs propres aveux sont perçues par l'opinion publique comme étant polluantes — déclarent qu'ils développent l'utilisation rationnelle de l'énergie, qu'ils recherchent les procédés qui ont le moins d'impact sur l'environnement, qu'ils ont introduit une charte de « responsable care » et qu'ils tiennent compte du cycle de vie des produits fabriqués.

Quelques représentants des médias (écrits) déclarent publier des articles sur le changement climatique, les problèmes écologiques, etc. Un rédacteur en chef de la presse écrite signale qu'il a organisé un service « société » transversal susceptible de s'emparer des thèmes DD. Des représentants d'une grande chaîne de radio et d'une grande chaîne de télévision déclarent qu'ils peuvent diffuser des messages et programmes sociaux et autres relatifs au DD. L'un d'entre eux s'est montré intéressé par l'idée d'une nouvelle émission ludique sur le DD.

Les fonctionnaires fédéraux interrogés mentionnent surtout les cellules et les plans de DD (imposés par la loi) ; deux d'entre eux admettent que l'on en est encore qu'au début et que le soutien des fonctionnaires est limité.

Les représentants des syndicats interrogés admettent avoir entrepris peu d'actions à ce jour, mais ils semblent envisager de mettre ce thème à l'agenda, entre autres via leurs congrès et l'augmentation de personnel dévolu au DD. L'un d'entre eux assorti cependant cette volonté d'un financement de la part du gouvernement.

Un grand nombre de répondants concèdent qu'ils n'entreprennent pas de véritables actions en faveur du DD ; ils donnent toutefois des exemples qui « pourraient recevoir l'étiquette DD ». Ainsi, les hommes et femmes politiques interrogés parlent des actions qu'ils ont entreprises : certains forcent le trait pour que cela apparaisse comme du développement durable. Mais deux hommes politiques estiment que leurs collègues sont très peu sensibilisés, et que les parlements ne sont pas gérés de façon durable. Un recteur estime que l'université n'a rien à faire de plus que des recherches spécialisées. Des artistes montrent que certaines de leurs créations et actions sont liés à des thèmes du DD.

L'assise sociétale du développement durable au sein de l'administration flamande

En 2004, l'HIVA a réalisé une étude sur l'institutionnalisation du DD au niveau politique flamand.¹⁴ A côté d'autres parties, cette étude comporte aussi un inventaire de l'assise officielle existante du DD au sein du ministère de la Communauté Flamande. Sur base d'une enquête détaillée, on a pu constater que le développement durable est bien connu des fonctionnaires flamands (chargés de préparer la politique); à ce niveau, il existe certainement une base sociale au développement durable; A quelques exceptions près, les cadres sont généralement bien informés mais s'en préoccupent moins.

On a également pu constater que la plupart des personnes interrogées emploient une définition du développement durable qui leur est dictée par le domaine politique dans lequel elles travaillent.

En ce qui concerne l'importance du développement durable dans les administrations, nous avons opéré une subdivision entre les domaines politiques fondamentaux et les domaines politiques complémentaires.¹⁵ Le premier groupe est plus proche de la problématique du DD et renferme, à ce propos, plus d'expérience, de faits historiques et de tradition.

Le fait que le DD jouisse de la plus grande assise auprès des fonctionnaires non dirigeants est illustré par la création du *Groupe de Travail informel Interdépartemental pour le Développement Durable*,¹⁶ une initiative née totalement du bas vers le haut et qui a été entérinée par le gouvernement flamand. Les fonctionnaires dirigeants flamands raisonnent davantage à partir du cloisonnement classique et ne sont pas encore ouverts à des initiatives ou budgets communs. Chez les fonctionnaires non dirigeants, la volonté de collaboration et d'intégration est plus grande.

¹⁴ Le rapport de cette étude est publié sur www.hiva.be

¹⁵ Bien que cette subdivision soit discutable, nous avons répertorié comme 'domaines politiques fondamentaux' les domaines politiques suivants: environnement, économie, énergie, coopération au développement, mobilité, science et innovation, aménagement du territoire, agriculture et pêche. Les autres domaines politiques sont dès lors des 'domaines politiques complémentaires'.

¹⁶ www.wgdo.be

Dans les paragraphes suivants, nous abordons les trois piliers du développement durable. Nous avons demandé ce que le pilier signifie pour le répondant et ensuite comment il évalue la situation en ce qui concerne ce pilier.

5. La dimension environnementale

5.1 Les représentations

- Qu'entendez-vous par "dimension environnementale du DD"?
- Avez-vous l'impression que l'état de l'environnement en Belgique au cours des dix dernières années s'est amélioré, est resté le même ou s'est dégradé ?

Pas mal de répondants ne s'attendaient pas à la première question. L'association entre l'environnement et le développement durable paraissait tellement évidente pour bon nombre d'entre eux qu'ils ont du mal à l'exprimer.

Un nombre important de répondants (environ la moitié) considèrent ce pilier comme le respect relativement général ou la protection de l'environnement.

La question sur l'état de l'environnement révèle les représentations spontanées que les répondants ont de l'environnement : ils donnent des exemples pour fonder leur opinion¹⁷. Voici les thèmes évoqués après cette question, avec le nombre de leurs mentions :

- Déchets, dont emballages (24)
- eau, dont les rivières (20)
- air (16)
- urbanisme (aménagement du territoire, patrimoine) (15)
- Energie (15)
- ressources naturelles, dont leurs limites (14)
- changements climatiques, CO₂ (14)
- mobilité (9)
- sols (6)
- santé, dont dioxine (6)
- biodiversité (6)
- pollution en général (5)
- espaces naturels, dont réserves (4)
- consommation, dont gestes quotidiens (4)
- forêts (4)
- réglementation (3)
- bruit (2)
- protection de la nature (2)
- espace vide (2)
- pêche (2)
- qualité de vie (1)
- érosion des terres (1)
- eau potable (1)
- coût environnemental de la pauvreté (1)
- agriculture (1)
- transfert de la charge environnementale (1)
- empreinte écologique, utilisation de l'environnement (1)
- couche d'ozone (1)

L'environnement est avant tout associé au thème général de la pollution, dont les déchets, l'eau et l'air sont la face la plus visible. Le fait que quatre répondants ont lors de l'entrevue spontanément cité les nombreux déchets que l'on trouve sur les bords des autoroutes témoigne chez certains de la réduction de l'environnement à la problématique des déchets. Les thèmes de l'urbanisme et de l'énergie viennent ensuite, la mobilité étant un thème transversal à ceux-là. Les ressources naturelles et le changement climatique sont aussi mentionnés souvent.

¹⁷ Notons que d'autres thèmes environnementaux sont souvent évoqués à partir d'autres questions.

Ceux qui ont clairement pu inscrire l'environnement dans le cadre du développement durable l'ont fait de la manière suivante (chaque réponse provient chaque fois d'un répondant):

- L'environnement doit être protégé en fixant des normes claires qui doivent être scrupuleusement respectées;
- Eviter le transfert de la charge environnementale sur d'autres est la condition fondamentale pour le DD;
- Le respect de l'environnement doit être un réflexe omniprésent, par ex. dans notre comportement à l'achat;
- La préservation des sources d'énergie et autres ressources naturelles;
- Les défis environnementaux mondiaux tels que le changement climatique, les forêts tropicales, etc. L'environnement est une condition pour aboutir au développement.
- La pauvreté a également des coûts environnementaux;
- Changement climatique;
- Comportement à l'égard de l'environnement sur base des motifs de 'propreté' et 'ordre';
- Tout ce qui a trait à l'environnement: habitat, déplacements, communication, etc.
- Confrontation entre la vision statique des écologistes (qui veulent conserver le monde tel qu'il est aujourd'hui) et la dynamique de l'évolution (des espèces animales disparaissent d'un seul coup; c'est la nature):
- Le problème environnemental mondial.

Nous pouvons conclure que l'aspect qui est le plus considéré comme indissociablement lié au DD, la dimension environnementale, suscite la confusion. La plupart des répondants considèrent chaque thème environnemental comme faisant partie du DD. Il n'existe aucune vision commune de ce pilier.

5.2 Situation

- Avez-vous l'impression que l'état de l'environnement en Belgique au cours des dix dernières années s'est amélioré, est resté le même ou s'est dégradé ?

La perception de l'évolution de l'environnement en Belgique est partagée : environ deux personnes sur cinq estiment que l'environnement s'est amélioré en Belgique ces dix dernières années. Mais presque autant de personnes pensent qu'il s'est dégradé. Cinq répondants estiment ne pas pouvoir répondre à cette question, et les autres disent que cela dépend du secteur considéré. Deux répondants pensent que la sensibilité à l'environnement a augmenté et qu'en conséquence on perçoit plus les problèmes. Enfin deux répondants affirment que l'environnement s'est amélioré en Belgique mais dégradé au niveau mondial.

Les personnes qui donnent une réponse nuancée perçoivent des améliorations dans les secteurs suivants :

- Déchets (5) ;
- Qualité de l'air (4) ;
- Plus d'éco-efficience (3) ;
- Qualité des eaux de surface (3) ;
- Amélioration générale en Flandre (2) ;
- REACH (2) ;
- Environnement visible et patrimoine (2)
- Assainissement des sols (2)
- Nature ;

Elles voient en même temps des dégradations à propos de :

-
- Problèmes environnementaux globaux (4);
 - Changements climatiques (4)
 - Urbanisation (4);
 - Biodiversité (3) ;
 - Energie (3) ;
 - Mobilité (3)
 - NO_x ;
 - Croissance de la Chine et de l'Inde ;
 - Délocalisation de la pollution ;
 - Pêche ;

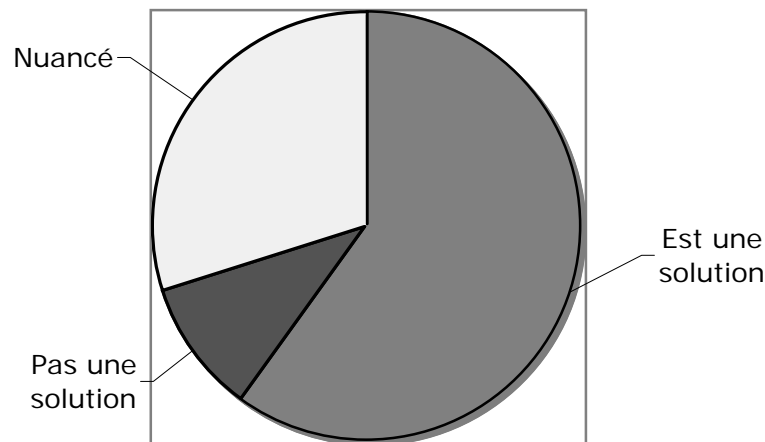
Quatre répondants estiment que la réglementation environnementale est excessive, ce qui met en péril le soutien des gens et des entreprises.

5.3 La technologie est-elle une solution ?

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Pensez-vous que les progrès technologiques vont permettre de résoudre les pressions sur l'environnement ? |
|---|

La confiance dans la technologie comme solution est forte : six répondants sur dix pensent que la technologie est certainement une solution. Plusieurs d'entre eux évoquent alors les problèmes d'énergie (biocarburants, voitures électriques). Un répondant sur dix estime que la technologie crée plus de problèmes que de solutions, et que le salut viendra d'un changement des mentalités et des comportements. Deux répondants sur dix émettent une des conditions suivantes pour que la technologie soit efficiente : elle doit être accessible à tous ; être bien utilisée ; les politiques doivent mieux s'en occuper ; il faut procéder à une analyse des coûts globaux. Un répondant sur dix est mitigé : la technologie n'est pas suffisante en elle-même ; les comportements doivent se modifier ; la corruption dans les PVD empêche les technologies disponibles d'être adoptées.

Environ un répondant sur cinq pense que la technologie peut apporter une (partie de la) solution mais que (1) elle est également la source de beaucoup de problèmes environnementaux, (2) elle peut causer de nouveaux problèmes (par exemple, la progression des GSM génère le problème du cobalt comme déchet), et (3) les réponses émergent et agissent toujours avec un temps de retard.



En conclusion, nous constatons qu'il existe une forte confiance dans les technologies, alors que l'on pouvait s'attendre à un sentiment d'ambivalence (« pour le pire et pour le meilleur »).

6. La dimension sociale

6.1 Représentations

- Qu'entendez-vous par "dimension sociale du DD"?
- Que désignent pour vous les « aspects sociaux » du développement durable ?

De nombreuses personnes ont commencé par répondre : « je ne sais pas », ou encore « c'est la dimension la plus vague ». Et quatre répondants ne se sont pas exprimés. Plusieurs répondants ont dit que le « pilier social » est surtout utile pour l'avoir à l'esprit lorsqu'on discute de problèmes économiques et environnementaux.

Les réponses sont très diversifiées. Après regroupement, nous obtenons les sujets suivants:

- Clivage nord-sud (21);
- Cohésion et inclusion sociales, égalité des chances (16);
- Emploi contre chômage (15);
- Esprit d'entreprise, DRH, travailleurs satisfaits et formés (8);
- Sécurité sociale, assurance-maladie (8);
- Question de répartition, bien-être pour tous (7);
- Pauvreté dans son propre pays (7);
- La démocratie dans les entreprises, les syndicats, concertation sociale (6);
- Pourvoir aux besoins fondamentaux de chacun (4);
- Amélioration du bien-être (2);

La problématique nord-sud est la réponse la plus souvent entendue, surtout chez les répondants néerlandophones. Cette réponse renferme aussi d'autres éléments de solidarité internationale tels qu'un *système mondial de sécurité sociale* et les conditions de travail dans le tiers monde. Chez les répondants francophones, on accorde davantage de poids à l'emploi et au chômage. La cohésion sociale, l'inclusion et l'égalité des chances sont souvent citées de part et d'autre. L'aspect

gestion des ressources humaines est davantage souligné du côté néerlandophone tandis que celui des syndicats n'est mentionné que par les répondants francophones.

6.2 Situation sociale

- Avez-vous l'impression que la situation de la dimension sociale s'est améliorée, dégradée ou est restée la même ces dix dernières années?
- Quelle a été l'évolution de la situation sociale au cours des dix dernières années ?

Nous remarquons que les réponses à cette question dépendent de la question posée sur la définition de la dimension sociale: ceux qui y ont répondu en partant de la perspective mondiale, répondront également à la présente question au départ de la même perspective.

Il paraît très difficile pour les répondants de répondre à cette question: un peu plus d'un tiers des répondants ne donne pas de réponse. Il y a manifestement plus de réponses négatives que positives. Environ un répondant sur cinq donne à nouveau une réponse nuancée, soulignant une situation bonne dans son propre pays (sécurité sociale) mais moins bonne au niveau mondial (clivage nord-sud, SIDA, etc.). Certains répondants parlent d'une légère diminution de la pauvreté à l'échelle mondiale tandis que d'autres les contredisent et disent que la situation s'est aggravée. Un répondant qui travaille avec des pauvres estime que l'existence en Belgique d'une pauvreté persistante est mieux reconnue, mais que la situation continue à se dégrader. Les réponses nuancées sont apportées par des personnes qui ont une bonne connaissance des problèmes sociaux et sont donc capables d'évaluer l'évolution selon les domaines.

La plupart des répondants sont d'accord en ce qui concerne la sécurité sociale: en ce moment, la situation est encore (très) bonne mais l'on parle tout de même avec une certaine angoisse de l'avenir: on se pose la question de savoir si le système tel qu'il existe aujourd'hui est tenable à l'avenir (même proche). Les répondants qui perçoivent une évolution négative mentionnent notamment les raisons suivantes: la précarisation augmente, l'enseignement n'est plus un ascenseur social, la société est de plus en plus à double vitesse, il y a de plus en plus de stress au travail. Un répondant qui travaille dans une région très touchée par le chômage se veut optimiste: « cela ne peut qu'aller mieux ! ».

Deux personnes plaident en faveur d'un système mondial de sécurité sociale pour réduire le clivage nord-sud: elles veulent financer ce système par le biais de cotisations qui dépendent de la richesse (PNB) des pays: les pays plus riches deviendraient des donateurs nets tandis que les pays pauvres seraient surtout les bénéficiaires. Selon un répondant, c'est la seule solution au problème du SIDA (africain). Dans quelques pays, toute une génération intermédiaire est en voie de disparition faisant s'effondrer l'économie. Un pays présentant de tels problèmes ne peut se redresser qu'avec un système de solidarité internationale bien plus vaste que les mécanismes existants.

7. Dimension économique

7.1 Représentations

- Que signifie pour vous « les aspects économiques » du développement durable ?
- Qu'entendez-vous par "dimension économique du DD"?

Avant l'enquête, nous étions partis du principe que nous entendrions beaucoup d'interprétations différentes du pilier économique du DD. C'est un concept qui est fréquemment utilisé mais qui, lorsqu'il est interrogé, est difficile à définir un peu précisément. Les résultats de l'enquête nous apprennent qu'il y a effectivement de très nombreuses interprétations différentes.

Pour les répondants, l'économie dans le cadre du développement durable est avant tout¹⁸:

- Le moteur du "développement intégral"(13), ce qui s'exprime par: l'économie est au service de l'humain; respect des stakeholders et shareholders est une nécessité pour les entreprises; critique du PIB comme indicateur unique; sortir d'une logique de profit maximal pour aller vers une logique de pérennité.
- La croissance économique reste l'objectif prioritaire (10): c'est la condition pour pouvoir oeuvrer au DD.
- La globalisation (8), et les menaces de délocalisation (notamment pour cause de réglementation environnementale).
- La compétitivité (7). La course à la compétitivité est dénoncée surtout par des fonctionnaires et des représentants de la société civile. L'un estime que les entreprises devraient plus réinvestir leurs profits dans l'économie belge. La compétitivité est parfois analysée comme une donnée relative, c'est-à-dire le fait d'une comparaison entre pays.
- Trop de réglementation ou de taxes, pas assez de flexibilité (5): deux représentants des entreprises estiment que la réglementation est aujourd'hui positive pour l'environnement, mais négative pour l'emploi. Ces répondants privilégient en général le développement de la recherche comme solution aux problèmes économiques.
- La création d'emploi (5). L'évolution est jugée mauvaise: le chômage est persistant.
- la croissance avant tout est dénoncée (5): elle entraîne des inégalités.
- l'environnement est une opportunité de développement économique (4). Sans surprise, ces répondants appartiennent à la catégorie des « convaincus » du développement durable. L'un d'entre eux parle de fiscalité verte étendue à tout le budget de l'Etat.
- La dette de l'Etat belge (3): l'économie se porte mieux.
- la consommation des ménages (3)
- les mesures de DD sont onéreuses (3)
- la redistribution des revenus (3)
- la dématérialisation (2)
- le contraste entre l'environnement et l'économie (1)
- la croissance économique dans les pays en développement (1)
- esprit d'entreprise (1)

Quatre répondants disent que le système économique actuel (capitalisme, compétitivité) est incompatible avec le développement durable. L'un d'entre eux pense que nous sommes dans un « climat de guerre économique » peu propice au développement durable. Un autre, en pensant à la Chine, se demande « pourquoi faut-il dégrader l'environnement pour se développer ? »

Quand les répondants se prononcent sur l'état de l'économie en Belgique, ils le trouvent en général satisfaisant (réduction de la dette), mais précaire (vieillesse de la population, globalisation). Pour un répondant, si l'économie belge va mieux que dans les pays voisins, c'est grâce à une plus forte consommation.

¹⁸ Le nombre total de réponses est supérieur à celui des personnes interrogées car les répondants indiquent parfois plusieurs aspects économiques essentiels à leurs yeux.

Il est frappant de constater que la plupart des avis formulés par les répondants francophones vont dans le sens d'un *renforcement du système économique (non durable) actuel* (conséquences négatives de la mondialisation, critique de l'idée de la compétitivité, dématérialisation, limites à la croissance, etc.). Peu de voix s'élèvent en faveur d'une économie plus forte et d'une plus grande croissance économique. Les avis sur l'emploi et la surréglementation partent de cette direction.

Chez les répondants flamands, nous constatons que cette dernière tendance est beaucoup plus grande. Mieux encore, nous pouvons décrire deux groupes du côté néerlandophone qui sont de la même taille:

Le groupe qui estime que la croissance économique est une condition absolue pour 'pouvoir oeuvrer au DD'; ce groupe insiste sur l'esprit d'entreprise, la croissance, etc.

Le groupe qui met en garde contre la tendance à trop rendre prioritaire la croissance; les membres de celui-ci considèrent le DD plutôt comme une condition pour faire de l'économie. Autrement dit, l'économie et la croissance peuvent (et sont peut-être) être bel et bien importants, il n'en reste pas moins que de nombreuses conditions connexes doivent être remplies (impact social et impact sur l'environnement).

Alors que quasiment tous les répondants francophones se situent dans le deuxième groupe, les répondants flamands sont proportionnellement répartis entre les deux groupes. Chez les Francophones, personne ne donne franchement la priorité à la croissance économique; la moitié des Flamands la considère toutefois comme très importante. Vu l'importante différence constatée, nous pouvons qualifier ce résultat de surprise considérable.

Ce résultat suscite d'emblée des questions quant à l'explication possible de ce phénomène. Malheureusement, la présente enquête ne nous permet pas d'effectuer une analyse sociologique ou autre détaillée des deux groupes linguistiques. Le résultat pourrait toutefois s'expliquer par un reflet des rapports politiques: à en croire les résultats des élections, nous pouvons en effet supposer que le Flamand moyen se trouve davantage à droite de l'échiquier politique que le Francophone moyen. Toutefois, pour être en mesure d'affirmer avec une certitude scientifique que ceci est la cause des différences, il faudrait réaliser une étude supplémentaire.

7.2 Responsabilité sociale des entreprises

- Certains disent que « les entreprises utilisent la responsabilité sociale des entreprises comme outil de marketing ». Qu'en pensez-vous ?

La responsabilité sociale des entreprises (ou CSR) est mentionnée spontanément par cinq répondants (quelques-uns via le programme de « responsible care »)

A l'énoncé provocateur, les personnes interrogées répondent:

- c'est un outil de marketing: 2 sur 5
- c'est plus qu'un outil de marketing: 1 sur 5
- réponse nuancée: 2 sur 5

Parmi les réponses nuancées, on trouve les positions suivantes:

- (7) il est important que les entreprises adoptent des attitudes éthiques (tendance qui vient après celle des normes de qualité); et tant mieux si cela les aide à se positionner sur les marchés, à devenir plus compétitives, ou à être plus responsables. Le contrôle social est suffisant pour voir si les actions sont en accord avec les principes affichés. Un répondant estime que les entreprises sont de plus en plus évaluées selon des critères de développement durable: un jour les entreprises soutenues par les pouvoirs publics devront satisfaire des critères de RSE.
- (3) C'est peut-être le cas de certaines (surtout les grandes entreprises), mais il faut soutenir celles qui sont sincères.
- (2) La RSE aurait pu devenir importante, mais elle a été mal comprise ou mal appliquée.

7.3 Consommation responsable

- Certaines disent que « le problème du développement durable réside avant tout dans nos modes de consommation ». Qu'en pensez-vous ?
- Certains affirment: « le commerce équitable sert avant tout à donner bonne conscience aux consommateurs ». Qu'en pensez-vous ?

Environ la moitié des répondants citent spontanément la consommation (ou nos modes de vie) comme étant un problème important du développement durable. La plupart le font en mentionnant des thèmes généraux: actes quotidiens; gaspillage généralisé (les modes de transport sont alors à l'esprit); consommation débridée (qui tantôt est un refuge à nos peurs contemporaines, tantôt engendre des gaspillages et des frustrations) dont l'origine est dans la société de l'avoir (« il faut posséder des biens pour accéder au bonheur »). Un répondant remarque que « la consommation est devenue un droit absolu auprès des jeunes ». Quelques uns mentionnent des secteurs ou des notions particuliers: les transports de marchandises (irrationnels pour l'instant); économie de service plus immatérielle (l'un pour l'annoncer, l'autre pour en dire les limites); suffisance (importante mais objectif impossible dans la situation actuelle). Si deux répondants (du monde des entreprises) désireraient plus de taxes sur les matières premières, un autre insiste pour plus taxer les transports. Le travail des enfants dans les PVD a plusieurs fois été mentionné spontanément comme un problème délicat: s'ils ne peuvent être scolarisés, ne vaut-il mieux pas que ces enfants travaillent ?

Un répondant estime que la consommation débridée 'est un effet secondaire défavorable de la démocratie'. Un autre affirme que notre système économique est basé sur une consommation sans cesse croissante et sur la réalisation de bénéfices, ce qui est contradictoire avec les principes du DD. Un autre dénonce encore notre manière actuelle de consommer 'd'une manière non durable jusqu'à l'absurde'. Une seule personne plaide en faveur de plus de responsabilité pour le producteur.

A la première question, notre échantillon se répartit de manière équilibrée:

- la moitié des répondants estiment que nos modes de consommation est le problème le plus important du développement durable. On retrouve dans ce groupe presque tous les « convaincus » du développement durable, rejoints par divers représentants des autres catégories. Ce groupe est assez divisé concernant le pouvoir des consommateurs: certains estiment qu'ils ont un rôle; les autres pensent que les consommateurs agissent sous influence.
- l'autre moitié des répondants estime que ce n'est pas le problème le plus important (dont un sur six pense que ce n'est pas un problème du tout). Ainsi un répondant estime que la consommation est avant tout le résultat des consciences et des pratiques. Un autre pense que «le consommateur consomme, c'est tout ce qu'il fait». Ce groupe est dominé par des représentants du monde de l'entreprise.

La deuxième question permet de savoir qui est favorable au commerce équitable et pense qu'il s'agit là d'une piste intéressante.

- Trois répondants sur cinq sont favorables au commerce équitable. Parmi eux, deux personnes voudraient que des clauses sociales et environnementales soient intégrées à l'OMC.
- Un sur cinq pense que le commerce équitable donne en partie bonne conscience aux consommateurs
- Un sur cinq estime que le commerce équitable sert essentiellement à donner bonne conscience aux consommateurs.

Plusieurs répondants estiment que le commerce équitable est très mineur, certains pour le critiquer, un autre pour l'encourager. Plusieurs répondants critiques remarquent que les critères de ce qui est équitable ne tiennent pas devant l'analyse. Quelques répondants favorables espèrent que cela a un impact positif: « c'est une lutte de longue haleine ».

Si l'on croise les réponses aux deux questions, on trouve sans surprise une importante corrélation entre les personnes qui pensent que la consommation est le grand problème du développement

durable et celles qui sont favorables au commerce équitable. Aucune autre corrélation significative ne ressort.

8. Gouvernance (politique et acteurs)

8.1 Intérêt sociétal du DD

- Pensez-vous que le développement durable a plutôt gagné ou perdu un intérêt social depuis trois ans ? Pourquoi ? La notion de développement durable est-elle une mode ou un phénomène de fond ?

La majorité des répondants (environ sept sur dix) pense que l'intérêt de la société pour le DD a augmenté ces dernières années. Beaucoup de répondants estiment ainsi que les partis politiques ont intégré le DD dans leurs programmes, ou que l'expression revient plus dans la vie politique. Plusieurs répondants ont spontanément affirmé que le DD gagne de l'intérêt surtout auprès des jeunes. Une personne pense que le DD a certainement gagné un intérêt, mais que les défis à relever se sont également accrus.

Environ un répondant sur six n'est pas d'accord et dit que l'intérêt (certains parlent de 'draagvlak') a diminué ces dernières années. Certains de ces répondants estiment que la prise de conscience n'est pas suffisante ou que le DD n'est pas connu. Un de ceux-ci pense cependant que l'intérêt pour le DD reviendra, poussé par les politiques de l'UE. La suite de l'analyse nous apprend que ce sont essentiellement les répondants qui sont proches de la politique qui pensent que l'intérêt envers le DD a diminué. Il s'agit d'hommes politiques, de quelques ONG qui sont fortement impliquées dans la politique et d'un représentant d'une administration. D'autre part, il y a aussi des répondants qui sont relativement proches de la politique et qui estiment que l'intérêt sociétal a encore augmenté.

Une analyse des discours des répondants qui estiment que l'intérêt envers le DD a augmenté, laisse cependant entrevoir que cette réponse pourrait être un « artefact » de l'interview : les personnes interviewées se sentent probablement obligées de dire que l'intérêt est plus fort qu'auparavant. En effet, ils sont souvent incapables de justifier leurs réponses, et ils citent finalement des politiques mises en place il y a longtemps. Au mieux, ils avouent qu'il y a plus de belles paroles à propos du développement durable, mais que les actes suivent difficilement. Beaucoup de répondants estiment que la prise de conscience est trop lente ou que les gens sont mal informés. Pourtant un observateur avisé des médias remarque que l'information est insistante sur certains thèmes : climat, déchets, mobilité. Il ajoute que le DD progresse fortement par le bas et le quotidien. « L'impératif écologique progresse dans les consciences, mais il est dépassé par d'autres enjeux comme la fiscalité, les pensions, la globalisation, l'insécurité. »

Tout en affirmant le caractère indispensable du DD, plusieurs répondants ont évoqué une « lassitude » voire un certain « ras-le-bol » à propos du mot « développement durable ». « Il faut resensibiliser sans arrêt », « mettre les idées en discussion » ; « il y a un danger de banalisation, et il faut défendre le DD ». « Le DD progresse lors des 'grandes messes ' (conférences de Rio, de Johannesburg), mais après il faut lutter pour éviter de reculer. » Le représentant d'une ONG environnementale remarque qu'il est de plus en plus difficile de faire passer le terme « développement durable » auprès de sa base. Un fonctionnaire fédéral estime que le DD est ressenti comme un fardeau auprès de ses collègues.

Enfin, quelques répondants ne donnent pas de réponse positive ou négative univoque à cette question. Il s'agit des réponses suivantes:

- Réponse du bout des lèvres mais peu de choses ont changé dans les esprits;
- L'intérêt pour le concept a augmenté mais les solutions de développement durable sont encore moins adoptées qu'auparavant.

- L'assise sociétale est un processus lent; s'est également déroulé lentement pour l'environnement; pour le DD, il pense que nous n'en sommes qu'au début.
- L'intérêt est stable.

8.3 Acteurs Nommés

Quels sont ceux qui sont cités?

- Pouvez-vous citer quelques acteurs importants dans la politique belge de développement durable ? Quels sont les plus importants selon vous?

Les acteurs suivants ont été cités:

- Les hommes politiques, le gouvernement, les pouvoirs publics, 'la politique', des membres individuels du gouvernement ¹⁹, ministères (44);
- Tout le monde, le citoyen, les ménages, le consommateur (22);
- L'industrie et les entreprises (21);
- Les classes moyennes, associations, ONG, association environnementale, Oxfam, BBL, IEW(20);
- Syndicats (16);
- Conseils formels d'avis et conseils consultatifs²⁰ (9);
- Organisations professionnelles, fédérations sectorielles, organisations patronales (8);
- Médias (7);
- Scientifiques (7);
- Enseignements (4);
- Pouvoirs publics locaux (3);
- Organisations internationales et multilatérales (2);
- Le secteur culturel (2)
- Services publics (2)
- Ont chaque fois récolté une mention: les banques, REACH, service logistique, experts en science éthique, justice, Monsieur Davignon dans le cadre de Business & Society, Groen !, AMINABEL, entreprises multinationales, transports, intercommunales, les écolos, le secteur non marchand
- Un répondant affirme qu'il n'y a aucun acteur important en Belgique : la prise de décision se fait ailleurs.

De la même manière que la définition du développement durable est vue au travers du prisme de ses propres activités (cf. 2.2), la plupart des répondants cite la catégorie d'acteurs à laquelle ils appartiennent. Il est intéressant de noter les personnes qui ne se citent pas (parmi celles qui n'ont pas répondu « tout le monde ») :

- les artistes : ils ne voient pas quel peut être leur rôle dans le cadre du DD.
- la plupart des représentants de la société civile : sans doute parce qu'ils estiment n'avoir pas de pouvoir suffisant (cf. 8.3).
- aucun fonctionnaire n'a désigné spécifiquement l'administration : les fonctionnaires interrogés désignent soit les politiques, soit les acteurs concernés par leurs compétences.

¹⁹ Yves Leterme (3), Els Van Weert (2), Kris Peeters (2), Bert Anciaux, Freya Van Den Bossche, Bruno Tobback.

²⁰ SERV (2), Vlaamse raad voor Wetenschapsbeleid, CFDD (3), un Conseil flamand pour le Développement Durable à fonder bientôt, VESOC;

8.3 Perception des différents acteurs

- Comment voyez-vous le rôle des acteurs suivants pour le développement durable ?
- Pensez-vous que ces acteurs prennent suffisamment leurs responsabilités ? Pourquoi ?

Lorsque c'était possible nous avons remis la fiche suivante, en expliquant le sens de l'évaluation attendue :

- Dans la première colonne : que font les différents acteurs pour le développement durable ? Leur contribution est-elle plutôt positive ou négative ?
- Dans la deuxième colonne : quel est le pouvoir des différents acteurs ? Quelle influence ont-ils sur la situation actuelle

	Contribution au DD (du plus positif au plus négatif : 5 à 1)	Pouvoir sur la situation actuelle (très grand à très faible : 5 à 1)
les entreprises		
les syndicats		
les ONG		
les scientifiques		
les politiciens		
les administrations		
les médias		
l'enseignement		
les individus (citoyens et consommateurs)		

Quelques répondants ont eu des difficultés à coter globalement une catégorie d'acteur, et ont voulu faire des distinctions, par exemple, entre les « bonnes » entreprises (celles qui innove dans le domaine de l'environnement) et les « mauvaises » (les grandes entreprises conservatrices), entre la presse écrite (plutôt bonne) et la télévision (qui a un grand pouvoir), entre les bons scientifiques et les mauvais (« à la solde des entreprises »), etc.

Nous avons analysé les résultats de cette question en rapportant dans un tableau le nombre d'occurrences à propos des acteurs selon 4 colonnes : la contribution la plus positive, la plus négative, le plus de pouvoir, le moins de pouvoir. Les résultats néerlandophones et francophones sont très proches, à quelques exceptions que nous mentionnerons. Afin d'éviter des biais dus à une autocitation, nous n'avons pas compté les répondants qui citent leur propre catégorie d'acteur (ONG, entreprise, syndicat, politiques, médias, administration). Les chiffres présentés doivent être interprétés avec précaution : ils indiquent des tendances et seules les grandes différences sont significatives.

	Meilleure contribution	Moins bonne contribution	Le plus de pouvoir	Le moins de pouvoir
ONG	29	1	3	14
Entreprises	3	22	30	2
Syndicats	2	23	3	14
Politiques	6	11	20	2
Médias	5	17	20	4
Administrations	2	16	4	12
Enseignement	6	4	9	11
Les individus	0	20	13	11
Les scientifiques	24	2	6	11

D'après les répondants, ce sont les ONG qui contribuent le mieux au développement durable. Les scientifiques reçoivent également une bonne cote, mais surtout du côté francophone (18 mentions). La moins bonne contribution va aux acteurs suivants : syndicats, entreprises, individus, médias, administrations et politiques. Globalement, les répondants ont tendance à nommer plus facilement de mauvais acteurs que de bons acteurs.

Les répondants attribuent nettement le plus de pouvoir aux entreprises, ainsi qu'aux politiques et aux médias (pour ces derniers, surtout du côté francophone). Le moins de pouvoir est décerné aux ONG, syndicats, administration, enseignement, individus et scientifiques. Les francophones attribuent nettement moins de pouvoir aux administrations et aux scientifiques que les néerlandophones.

Il est intéressant d'analyser qui cite sa propre catégorie et en quel sens. Globalement les représentants des ONG interrogés sont d'accord avec les autres répondants : ils ont la meilleure contribution et le moins de pouvoir. En revanche parmi les personnes qui affirment que les entreprises ont la meilleure contribution et le moins de pouvoir, on trouve une majorité de représentants des entreprises. Les syndicalistes ont tendance à penser qu'ils ont très peu de pouvoir. Trois représentants du monde politique admettent qu'eux et leurs collègues ont une très mauvaise contribution, tandis qu'un estime que le politique a un pouvoir considérable. Deux représentants des médias estiment avoir la moins bonne contribution, et deux autres avoir le plus de pouvoir.

Quels sont les acteurs les moins responsables ? Une manière d'obtenir une réponse est de prendre les chiffres de la 2^e colonne (*pouvoir*) et de leur soustraire les chiffres de la 1^{ère} (contribution) : les acteurs qui obtiennent la différence la plus grande peuvent être qualifiés de « moins responsables ». Cette interprétation a pu être recoupée dans presque tous les cas en demandant directement quels sont les acteurs les moins responsables selon le répondant. Les résultats sont très clairs d'après notre échantillon : les entreprises et les politiques sont perçus comme les moins responsables pour le DD.

Les raisons invoquées pour fustiger les entreprises sont de deux types : (1) elles valorisent leurs propres intérêts à court terme (recherche de bénéfices) ; (2) soumises à une forte concurrence, le DD ne fait pas partie prioritairement de leur stratégie. Plusieurs répondants nuancent leur vision des entreprises : certaines PME sont innovantes et essentielles au DD ; mais les grosses entreprises sont les plus menacées et les plus conservatrices (ce sont elles qui utilisent le veto dans les fédérations). Un répondant affirme que les entreprises vont vers le DD grâce aux directives européennes.

Les hommes et femmes politiques sont également vertement critiqués par les répondants :

- ils manquent de vision (à long terme) : l'échéance électorale est leur horizon temporel (certains ministres affirment le contraire !)
- ils se sont mis en position de perdre leur pouvoir : ce sont des suiveurs pas des décideurs ;
- ils suivent l'opinion publique ;
- le DD n'est pas à l'agenda politique ;
- ils sont soumis aux lobbys (ce que confirme le représentant d'une fédération patronale) ;
- ils sont timides même quand ils sont convaincus ; ils manquent de courage.

Les médias sont plutôt considérés par les répondants comme de mauvais acteurs du DD : le DD ne fait pas d'audience.

D'après notre échantillon, les individus ont une aussi mauvaise contribution que les médias mais moins de pouvoir : cela rejoint le point de vue plusieurs fois entendu selon lequel « les individus sont sous influence médiatique ». Un répondant qualifie la population de 'schizophrène' parce que, d'une part, elle veut avoir un monde plus durable mais d'autre part, elle "veut avoir un bon travail, un bon salaire et ne rencontrer aucun obstacle". Un autre répondant appelle la population à prendre ses responsabilités:

Citation: *“nous devons créer une société de droits et devoirs plutôt que de droits uniquement, comme certains semblent le penser aujourd'hui.”*

D'après les répondants, les syndicats ont également une très mauvaise contribution mais sont perçus sans grand pouvoir.

Toujours d'après notre échantillon de répondants, les ONG ont une excellente contribution mais peu de pouvoir. C'est le cas également pour les scientifiques, mais affirmé avec moins de vigueur.

Pour résumer les critiques entendues envers les différents acteurs, ceux-ci sont trop pris dans leurs intérêts immédiats, qu'ils soient économiques, électoraux ou de facilité. C'est sans doute pourquoi les ONG et les scientifiques sont bien perçus : ces acteurs sont associés à des actes qui sont posés en faveur de personnes (PVD, pauvres, générations futures, etc.) ou d'entités (écosystèmes, environnement, etc.) qui n'ont pas directement la parole dans les négociations politiques.

8.4 Participation

- Pensez-vous qu'il est important que les gens puissent participer à la politique en matière de développement durable ? [Pourquoi?]

La question sur la participation est prise dans des sens très différents. On peut cependant distinguer trois types de réponses.

A. 26 répondants sont favorables à la participation, sans réserve. Pour ceux-là, la participation désigne:

- l'importance du monde associatif, même s'il est composé de groupes minoritaires d'un point de vue sociétal.
- La mobilisation des citoyens ou des consommateurs, dans le cadre de projets précis, afin qu'ils s'érigent en contre-pouvoir.
- L'organisation de débats publics
- Les budgets participatifs (comme à Porto Allegre)
- Les conférences de consensus
- La participation des actionnaires aux assemblées générales
- L'implication des entreprises au processus d'élaboration législatif
- Augmenter les compétences du CFDD

Dans ce groupe, un répondant fait remarquer que lire le journal est déjà un acte participatif. Un autre note que les plus démunis sont en quête de participation pour être reconnus. Certains font remarquer en conclusion que les processus participatifs ne doivent pas évincer la prise de décision, qui appartient toujours au Parlement. Ce groupe comprend principalement des représentants de la société civile, des artistes et des politiques.

B. 22 répondants se disent favorables à la participation en émettant toutefois des réserves:

- La participation comme processus pédagogique: la participation est utile pour atteindre des objectifs et pour susciter une prise de conscience. « La concertation sert à faire passer des décisions », elle « entraîne l'adhésion ». « Faire participer c'est éduquer ». Ce raisonnement est le fait de 9 répondants.
- Les citoyens sont mal informés; il faut responsabiliser les individus.
- La participation est utile mais très difficile: la démocratie n'est pas toujours compatible avec le développement durable. « Je suis pour l'expression des citoyens, mais je suis contre une démocratie d'opinions ». Elle est parfois farouche au niveau local: phénomènes Nimby.
- La participation doit partir du quotidien des gens. « La collaboration de tous est indispensable: c'est la somme de comportements qui à long terme peut changer les choses ».
- La participation n'a de sens qu'au niveau communal.
- La participation exige des processus lourds.
- La participation c'est avant tout le dialogue social, la construction de consensus.
- C'est dans l'enseignement que se prépare toute participation ultérieure.
- Un répondant est très sceptique car il n'a jamais constaté aucune « victoire probante » via la participation.

Deux répondants posent le problème en ces termes: « l'opinion publique évolue plus vite que le politique », « il y a un décalage entre les représentants et les représentés ».

C. 11 répondants affirment que le Parlement est le lieu démocratique pertinent. Un répondant est contre car « les gens détestent le changement ». Un répondant ajoute pourquoi il est opposé à la participation du citoyen:

Citation: *“Je suis partisan d'une démocratie par paliers. Ne pas consulter les citoyens. Les élus sont précisément élus pour faire la politique. Autrement, la prise de décisions dites impopulaires devient très difficile.”*

En conclusion, la participation est plutôt bien perçue, mais surtout comme instrument de communication ou de sensibilisation. Un seul répondant remarque que la participation permet d'améliorer les projets. Beaucoup de répondants en appellent à une plus large prise de conscience des citoyens, mais finalement peu les voient comme capables d'exprimer un avis pertinent sur le développement durable.

8.5 Mesures impopulaires

- Pensez-vous que les hommes et femmes politiques pourraient ou devraient prendre des mesures impopulaires pour atteindre certains objectifs du développement durable ?

- 38 répondants (surtout les néerlandophones) répondent « oui » à cette question. Certains ajoutent quelques conditions: pour créer des opportunités; si les mesures ne sont pas anti-sociales; ils peuvent le faire en fin de carrière. Un répondant se déclare pour une « dictature éclairée ».
- 18 répondants estiment que le monde politique devrait prendre des mesures impopulaires, mais qu'il ne le fera pas, pour diverses raisons: peur de la sanction électorale, pas de courage, tendance à prendre des mesures sympathiques, l'opinion publique doit d'abord évoluer.
- 14 répondants se disent favorables aux mesures « impopulaires » à condition de les expliquer pour qu'elles deviennent populaires. « Si une mesure est impopulaire c'est qu'elle n'est pas comprise »; « il faut enthousiasmer les gens ».

- 3 répondants pensent que les politiques le font déjà assez. Ils citent comme exemple: lutte contre le tabagisme, mise en place d'éoliennes, taxes.
- Une personne répond que la véritable mesure impopulaire serait de dire aux gens que le monde politique belge n'a plus de pouvoir face aux enjeux mondiaux.

Notons que les représentants du monde politique interrogés se répartissent dans les différents groupes.

Au-delà du fait qu'une majorité se prononce en faveur de mesures dites « impopulaires », les thèmes évoqués lors de cette question sont particulièrement intéressants. Dix répondants évoquent les problèmes de mobilité (limiter les puissances, interdire les 4X4 en ville, limiter le nombre de voitures, développer les transports publics): cela signale sans doute que cette problématique est vécue comme une mauvaise gestion de l'espace collectif. Quelques autres évoquent des normes et interdictions, et d'autres la production d'énergie.

8.6 Politique fédéral du développement durable

- Comment évaluez-vous les résultats de la politique de développement durable en Belgique ?

Connaissance

Une majorité des répondants (44) a une mauvaise connaissance des politiques belges de développement durable., dans la mesure où ces répondants sont incapables d'identifier des politiques précises ou même des acteurs spécifiques. Quelques répondants réclament qu'une évaluation globale et régulière soit faite (ils ignorent les travaux du Bureau du Plan en cette matière).

13 répondants ont une (très) bonne connaissance de la politique de développement durable menée au niveau fédéral : ils citent les différentes politiques mises en place et les acteurs impliqués. Toutes ces personnes y sont d'ailleurs liées d'une manière ou d'une autre (participation au CFDD ou fonctionnaires fédéraux impliqués dans le domaine)

13 répondants ont une connaissance moyenne et partielle de la politique fédérale de développement durable, car il sont capables de citer l'une ou l'autre mesure politique. Il s'agit d'hommes et femmes politiques impliqués au niveau fédéral (ou l'ayant été), d'un fonctionnaire fédéral et d'un représentant de la société civile qui a participé à la consultation du premier PFDD, mais n'a pas pris le temps de le faire pour le second.

Evaluation

La critique la plus répandue (7 répondants) est le manque de cohérence entre les différentes compétences — tant entre l'entité fédérale et les entités fédérées qu'entre les ministères d'un même niveau de pouvoir : « tout le monde est censé s'occuper du développement durable, donc personne ne le fait ». Même des répondants ayant une connaissance moyenne de la politique fédérale semblent s'y perdre: l'un d'entre eux, par exemple, ignorait l'existence d'une Secrétaire d'Etat au développement durable, mais pense qu'elle devrait avoir un rôle d'aiguillon.

Les personnes qui ont une certaine connaissance de la politique fédérale sont assez critiques: trop peu d'assise politique et d'audace (7), cela ne va pas assez vite (« on court lentement derrière des phénomènes qui vont vite ») (4); on chipote et on manque de pragmatisme (2); les intérêts économiques pèsent trop (2), encore trop de soutien au commerce des armes (2); manque de moyens (1) ; pas suffisamment transfrontalier (1); la communication n'est pas identifiable, il manque une « signature » unique (1). Enfin, un représentant d'une ONG environnementale estime que les résultats sont excellents du point de vue institutionnel fédéral (planification, rapportage, mise en réseau de cellules): cette politique commence à se traduire en décisions concrètes (achats publics, ...). Mais elle est plus faible dans les entités fédérées (surtout en Wallonie, où le développement durable signifie l'environnement, qui désigne le cadre de vie). Ce constat du retard de la Wallonie a été fait par plusieurs répondants (et notamment un ministre régional). En Flandre,

seul un ministre flamand est au courant du fait que l'ancrage institutionnel du DD est aujourd'hui aussi élaboré à ce niveau.

Deux répondants pensent que la politique a perdu du dynamisme ces dernières années: les politiques osent encore moins qu'avant prendre des décisions à long terme, ils ont beaucoup trop peur de l'électeur.

Quelques répondants profitent de l'interview pour dire leurs sentiments à propos des PFDD: ils sont lourds, longs à lire, essentiellement un catalogue de bonnes intentions, sans priorités claires, ni acteurs et opérationnalisations identifiés. Six répondants estiment que la consultation fut un échec, qu'elle a coûté beaucoup d'argent pour peu de réponses. Une personne accuse l'ensemble du processus politique autour du dernier plan fédéral: le manque de volonté politique, la consultation défectueuse et le fait de rester trop longtemps en souffrance seraient les principaux problèmes.

Quelques-uns incriminent la politique économique (des impôts trop élevés; trop peu d'incitation à l'entreprise). Ceci va de pair avec les résultats du "pilier économique" (paragraphe 7).

8.7 Le CFDD

- Avez-vous déjà entendu parler du Conseil Fédéral de Développement Durable ? Si oui, comment le connaissez-vous ? Avez-vous des remarques sur le Conseil ?

Connaissance

- 18 répondants connaissent le CFDD, c'est-à-dire ont au moins une connaissance approximative de sa composition. Nous retrouvons dans ce groupe tous ceux qui ont une très bonne connaissance de la politique fédérale de développement durable, et quelques uns qui en ont une connaissance moyenne. Pourtant un de ces répondants pense que c'est le CFDD qui pilote la procédure de consultation de l'avant-projet du PFDD ! Deux autres pensent même que c'est le CFDD qui rédige le PFDD. Quelques répondants seulement savent que le conseil est essentiellement un conseil consultatif.
- 19 répondants affirment connaître le nom
- 33 n'en ont jamais entendu parlé

Il est frappant de constater que du côté néerlandophone, six personnes ne savent qu'une chose à propos du conseil, en l'occurrence que Théo Rombouts en est le président. Ceci est dû au fait qu'au début de l'enquête, les journaux De Standaard et De Tijd ont consacré un grand article à une interview du président. Ceci illustre la grande influence exercée par les médias. Bien entendu, c'est la mémoire à court terme qui a, ici, fait effet. Nous ne savons pas si ces mêmes personnes connaîtront encore le CFDD dans quelques mois.

Nous devons, en tout cas, conclure que la connaissance à propos du CFDD est limitée.²¹ Les remarques portant sur le conseil, exposées dans le paragraphe suivant, sont celles émises par un nombre restreint de répondants (tout au plus un quart des répondants).

Remarques sur le conseil

A propos du Conseil Fédéral, nous avons entendu beaucoup de critiques sur les divers conseils consultatifs: créatures politiques pour occuper le terrain sans agir (façon de faire belge), organes de légitimation, morcellement. Deux fonctionnaires fédéraux et un représentant des médias trouvent que les structures sont compliquées et éclatées: entre le CFDD, la CIDD, le SPP-DD, la task force du Bureau du plan, et la Secrétaire d'Etat, il y a trop d'organismes concurrents. Pourquoi le CFDD et le SPP-DD ne travaillent-ils pas ensemble ? Ils considèrent que les structures devraient

²¹ Quoique nous devons relativiser ce résultat aussi: il est probable que d'autres conseils d'avis, par exemple le Conseil National du Travail, ne soient pas non plus connus.

être plus visibles et plus cohérentes. L'un d'entre eux suggère que le président d'honneur du CFDD s'exprime publiquement plus souvent sur le développement durable. Un représentant d'entreprises pense que le Conseil devrait mener des actions de sensibilisation vers la population.

La majorité des répondants qui connaissent le conseil trouve le principe d'un conseil fédéral pour le DD judicieux mais pensent que le CFDD n'exerce qu'un impact négligeable sur les décisions du gouvernement. La plupart des répondants qui connaissent bien le conseil estiment aussi qu'il est trop peu visible et qu'on lui porte trop peu d'attention. Un politique (flamand) se demande si le conseil remplit bien son "rôle de chien de garde" et s'il alimente correctement le débat social. Un fonctionnaire fédéral considère le conseil utile en tant que forum où les stakeholders peuvent au moins discuter entre eux sur le DD alors que ce genre de discussions n'auraient pas lieu autrement.

Plus concrètement, un représentant de la société civile suggère que le CFDD indique quel ministre (ou secrétaire d'Etat) est responsable de quelle matière. Il s'est en effet trouvé en face d'un problème particulier: le ministre de l'environnement et la Secrétaire d'Etat au Développement Durable se sont renvoyés la balle.

Deux représentants de la société civile remarquent que les autres Conseils consultatifs ont du mal à accepter le CFDD; ils trouvent notamment que les entreprises sont agressives envers le CFDD. Ce point de vue est partagé par un fonctionnaire fédéral. Ces trois personnes estiment que le CFDD est un bon endroit de dialogue. Un de ces représentants (d'une ONG environnementale) estime notamment que la reconnaissance du CFDD s'est accrue suite à la réforme de 2003 (participation au bureau du Conseil des dirigeants des différentes organisations membres). Il trouve que les thèmes des avis sont plus diversifiés. Prenant plus de poids, le CFDD crispe les syndicats et les entreprises. Ainsi le CFDD a mis en lumière la difficulté de la fonction consultative paritaire, suite à l'émergence de nouveaux enjeux auxquels les entreprises et les syndicats doivent s'adapter. Ce répondant désirerait renforcer la place du CFDD, en confortant et en élargissant ses missions. Par exemple: en discutant des instruments économiques, dont la fiscalité; en amenant les corps intermédiaires à travailler sur le développement durable.

Ce point de vue n'est que partiellement partagé par un représentant des entreprises et par un syndicaliste. Le représentant des entreprises juge que le dialogue entre les « nouveaux » partenaires est important, mais encore trop peu expérimenté par rapport aux dialogues entre les partenaires classiques qui ont 100 ans d'expériences communes. Le syndicaliste confirme que les partenaires sociaux sont jaloux que les discussions aient lieu dans différents endroits. Comme il existe des conflits de prérogatives avec le CCE et la CNT, il faut déterminer des thèmes prioritaires. Qui a la primauté pour commencer à dire quelque chose ? Il ne s'agit pas d'empêcher les autres d'apporter leurs regards (les ONG imposent un autre regard sur l'économie et stimulent l'ouverture à de nouveaux aspects), mais il faut distinguer les missions et hiérarchiser les avis (comme au CESE: Comité Economique et Social Européen), et définir les thèmes qui sont laissés à l'initiative d'un conseil ou de l'autre. Ainsi le CCE est important pour l'économie pur, et il est normal que les ONG aient moins de droits participatifs car elles n'ont pas la responsabilité de la cogestion de la sécurité sociale. Le représentant des entreprises estime quant à lui que le secrétariat du CFDD est biaisé (il ne s'y trouve aucun expert en économie), et peu professionnel (on ne respecte pas les marges de négociation des autres Conseils). Pour terminer ce paragraphe, notons qu'un ministre fédéral trouve que les tensions au CFDD sont normales.

Concernant les avis, un fonctionnaire fédéral les lit, mais il est persuadé que la plupart des fonctionnaires n'ont pas le temps de les lire. Un autre fonctionnaire fédéral trouve qu'il manque une mise en application des avis. Un ministre lit les avis que son conseiller lui donne. Un ministre communautaire pense que le CFDD devrait rendre un avis sur toutes les décisions politiques belges, procéder à une sorte d'évaluation permanente des politiques selon des critères de développement durable, et si possible faire une évaluation d'impact avant que la décision soit prise.

A propos de la participation, un dirigeant d'une ONG suggère que les ONG de lutte contre la pauvreté soient représentées au CFDD: le CFDD est trop peu saisi de question économiques ou de lutte contre la pauvreté. Le Conseil devrait remettre un avis sur le Rapport Général sur la Pauvreté (comme le fait la CNT). Un autre dirigeant d'ONG ne désire quant à lui pas siéger au CFDD, car « les paroles y deviennent grises, et il est alors difficile ensuite de s'en dissocier. ». Mais il est prêt à y envoyer sa documentation.

9. Enjeux et priorités

9.1 Obstacle principal

- Quel est aujourd'hui le principal obstacle pour évoluer vers une société durable ?

- 11 répondants: la compétition économique (dont mondialisation) et la rentabilité priment sur le reste; le pouvoir du marché, le monde économique et l'argent comme valeur principale; « le monde économique et sa foulditude de relais, dont les citoyens préoccupés par leur niveau de vie ».
- 11 répondants: l'individualisme, l'égoïsme, les intérêts personnels; les différents replis (individuel, communautaire, national, international)
- 7 répondants: nos modes de consommation;
- 6 répondants: déséquilibres nord-sud (dont la surpopulation et la pauvreté)
- 3 répondants: volonté politique faible (manque de débats de fond, trop de respect des lobbys)
- 3 répondants: les conservatismes (notamment de l'opinion publique)
- 2 répondants: inquiétude pour son emploi, insécurité d'existence
- 2 répondants: prise de conscience trop lente

Les obstacles suivants ont été évoqués une seule fois par un répondant: le stress de notre mode de vie; le cloisonnement des esprits et des disciplines; l'incohérence dans la répartition des compétences politiques; la lourdeur de l'administration: l'éducation; la société n'est pas assez performante; la connerie humaine ; la complexité de cette problématique sociale; le manque de moyens financiers pour résoudre les problèmes de DD, l'aveuglement et la surdité de certaines grandes puissances (y compris la Chine); Kyoto est quasiment irréalisable; la pauvreté en Belgique; le faible taux d'emploi.

9.2 Enjeu du 21^{ème} siècle

- Quel est l'enjeu le plus important du 21^e siècle ?

- 13 répondants: l'énergie (dont les changements climatiques)
- 11 répondants: le différentiel de développement nord-sud (« pérenniser les acquis de l'UE sans pénaliser le développement du Sud »); nourrir toute la population mondiale
- 6 répondants: la paix et la justice sociale au niveau mondial; solidarité interpersonnelle et internationale
- 4 répondants: l'eau, la consommation
- 3 répondants ont mentionné les enjeux suivants: le vieillissement de la population belge; la globalisation (et le changement des lieux de pouvoir); la survie de la planète; la biodiversité;
- 3 répondants: l'éducation, la sensibilisation, la conscientisation
- 2 répondants: faire comprendre aux gens que le bien-être est plus important que la prospérité.
- Les enjeux suivants ont été évoqués une seule fois par l'un ou l'autre répondant: la croyance (le manque de rationalité); la recherche médicale (pour soulager les souffrances); le retour à l'humain; les questions identitaires; la reconnaissance pleine et complète du droit à la vie de chacun; la lutte contre l'individualisme, normaliser et défendre davantage, développer davantage une vision à long terme, accroître l'efficacité de la politique, objectifs post-Kyoto, intégration des autochtones et des allochtones, agir avec des gratifications pour obtenir un changement de mentalité, trouver un équilibre entre l'économie et l'écologie, la mobilité.

Les répondants francophones considèrent l'énergie comme le défi futur par excellence beaucoup plus souvent que les néerlandophones. On constate, par ailleurs, que l'on retrouve peut de thèmes environnementaux dans ces défis futurs.

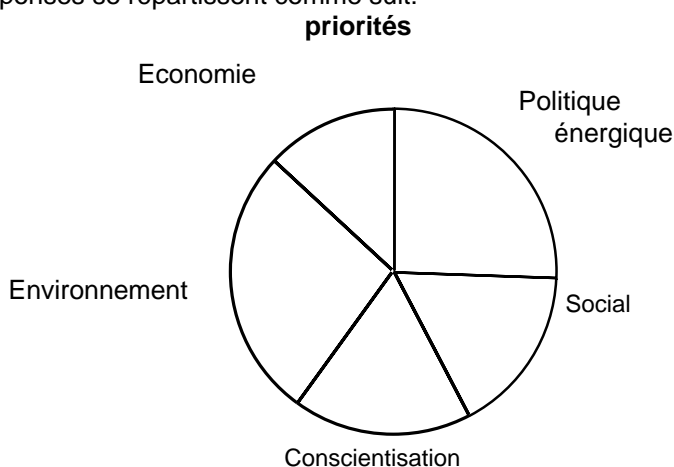
9.3 Priorités futures

- Quel élément du développement durable mérite selon vous une attention prioritaire de la part des hommes politiques ? Pourquoi ?

Nous avons obtenu de nombreuses réponses différentes (51 au total) à cette question. Les énumérer tous n'a pas beaucoup de sens. Nous avons par contre classé ces réponses en 5 catégories:

- Politique énergétique, assise politique;
- Thèmes sociaux;
- Thèmes environnementaux;
- Thèmes économiques
- Conscientisation

Les réponses se répartissent comme suit:



On constate de manière frappante un appel à une politique énergétique, une assise politique, oser faire des choix. Les personnes clés interviewées issues de la société attribuent donc une mission importante aux politiques. Plusieurs répondants ont ainsi parlé de quotas de consommation (voitures et alimentation).

Les répondants néerlandophones insistent beaucoup sur la conscientisation, la sensibilisation et ciblent un changement de mentalité chez le citoyen. Les répondants francophones insistent davantage sur des mesures environnementales.

Les thèmes sociaux qui ont été mentionnés sont la sécurité sociale, la santé publique, la problématique nord-sud, le vieillissement de la population, combattre l'exclusion sociale et avoir une Europe sociale, la culture. Les priorités environnementales sont l'énergie, le changement climatique, la mobilité et l'aménagement du territoire. Les priorités économiques sont la flexibilisation du contexte des entrepreneurs plus flexible, l'emploi, le verdissement de la fiscalité, la recherche scientifique et le développement des technologies.

9.4 Attente par rapport aux résultats futurs

- Pensez-vous que la politique va faire des progrès significatifs dans la direction de modes de vie plus durables ?

Malgré l'énumération d'obstacles et les réflexions critiques formulées à propos de la politique et des acteurs, les répondants sont remarquablement optimistes quant à l'avenir. Près de la moitié ont répondu 'oui' à la question. Toutefois, un certain nombre d'optimistes ont directement ajouté qu'ils ont donné cette réponse "parce que c'est une question de devoir"; nous devons réussir, il n'y

a pas d'autre issue; on est 'optimiste malgré tout', ou "naïvement optimiste". « Je suis confiant, mais j'admets que les problèmes soulevés sont importants ». « Je suis optimiste de nature, mais je ne sais pas... Pour moi cela ira, mais pour mes enfants... ? » Un homme politique se dit optimiste jusqu'à ce qu'il commence à parler des problèmes nord-sud et il devient alors très sombre. Il règne donc une certaine angoisse ou du moins des doutes quant à l'évolution future.

Environ un répondant sur cinq se dit pessimiste ou sceptique ; quelques-uns d'entre eux citent les pays d'Inde et de Chine comme étant la raison pour laquelle les choses seront encore plus difficiles dans le futur: si ces pays continuent de croître économiquement comme ils le font pour le moment, et que les habitants réclament la même prospérité et les mêmes possibilités de consommation, nous (en tant que planète) serons confrontés à un énorme problème. Quand ils mettent la politique belge en perspective, les répondants pessimistes pensent que « la politique à courte vue » et les tergiversations vont continuer. « Les enjeux sont tellement énormes, qu'il faut compter sur la chance ».

Un répondant sur quatre donne une réponse conditionnelle et cette condition est – étonnamment – toujours la même: si les politiques réussissent à penser davantage au long terme, si la politique ose prendre des décisions énergiques, si l'assise politique augmente, nous pourrions réaliser d'importants pas dans la bonne direction, ce qui ne sera pas le cas autrement Voilà qui confirme le message que les leaders d'opinion adressent aux politiques et qui ressortait déjà du précédent paragraphe (priorités). Certains répondants estiment qu'il faudra une catastrophe ou du moins un danger clair pour que les politiques fassent des progrès, éventuellement poussés par des mouvements de citoyens. Plusieurs répondants pensent que nous sommes engagés dans une course de vitesse entre la prise de conscience des différents acteurs et la dégradation irréversible de l'environnement.

Les autres répondants ne veulent pas ou n'osent pas se prononcer sur les résultats futurs. L'optimisme conditionnel est illustré par la citation suivante, émanant d'un représentant d'une organisation de défense des consommateurs:

Citation: "nous devons briser le raisonnement circulaire 'les mesures de DD engendrent des frais, l'économie souffre, les syndicats y sont opposés ...'. Chacun raisonne dans son petit cercle. Tant que les cercles ne s'imbriqueront pas, il ne pourra pas y avoir de progrès."

Si nous répartissons les réponses par catégorie de répondants, nous pouvons dire que toutes les catégories sont raisonnablement optimistes. Les pessimistes sont dispersés dans plusieurs catégories, tout comme les non répondants. Un constat par catégorie révèle que les ONG/société civile donnent plus souvent que les autres catégories une réponse conditionnelle: pour eux, tout dépend si les hommes politiques oseront prendre des décisions énergiques. Enfin, nous constatons que les entreprises sont les plus optimistes et que les politiques sont un peu plus pessimistes que les autres groupes.

10 Synthèse des résultats: analyse par profil

Afin de synthétiser les différents résultats, nous avons dégagé une typologie des répondants. Des interviews, il ressort essentiellement 5 manières de définir le développement durable :

- articulation de différents principes (dont celui des trois piliers) avec l'environnement et les générations futures comme horizons (la définition de Brundtland est reprise ici).
- recherche d'un équilibre (ou d'une intégration) entre les trois piliers (économique, social et environnemental).
- tension entre les problèmes environnementaux et le développement économique : l'accent est mis sur l'économie de marché, que celle-ci soit vue comme essentielle ou comme une entrave.
- principalement gestion environnementale.

- prise en compte des générations futures, avant tout.

Cette manière de regrouper les répondants force un petit peu le trait puisqu'il n'est pas toujours facile de catégoriser une définition « atypique » (par exemple : « veiller à la croissance afin de maintenir la solidarité »). Mais il s'agit là d'une manière qu'ont les répondants de *se présenter*, et forme ainsi des groupes relativement homogènes. En effet, la question de la signification du développement durable est posée en premier lieu, et il leur est donné l'occasion de montrer leurs connaissances dès le début de l'entretien. En outre, il apparaît que ces 5 groupes ont d'autres caractéristiques communes, comme nous allons le voir. D'une certaine manière, ce sont des « idéaux-types » au sens de Max Weber. Il s'agit donc à chaque fois de repérer les tendances significatives au sein de chaque groupe : un répondant peut s'écarter ponctuellement du groupe où nous l'avons placé, mais participe globalement à la disposition du groupe.

Pour discriminer les différents groupes, nous avons utilisé les indicateurs suivants : définition du DD, connaissance du DD (dont la politique fédérale en la matière), perception globale (aspects temporels, spatiaux et d'intégration), l'attitude envers le terme de DD, les thèmes spontanément abordés, le comportement déclaré de l'organisation auquel le répondant appartient, représentation de l'environnement et évaluation de son état, confiance dans la technologie, les représentations des dimensions sociales et économiques du DD, les questions de la consommation et de la RSE, l'évaluation de l'intérêt sociétal envers le DD, les acteurs nommés et l'évaluation des différents acteurs.

Les noms donnés aux différents groupes sont constatifs, et en aucune manière péjoratifs.

Comme on pouvait s'y attendre, il n'a pas été facile de dégager une typologie dans laquelle aussi bien tous les répondants néerlandophones que tous les répondants francophones pourraient être classés. Nous sommes, toutefois, parvenus à trouver une répartition quasi-exhaustive. Quasi, parce qu'il y a une petite différence: le groupe gestionnaires renferme, dans les deux cas, les répondants qui donnent la primauté à la dimension économique du DD; la différence est cependant que les répondants flamands entendent par là qu'ils 'donnent la primauté à une économie forte, avec beaucoup de croissance' tandis que le groupe francophone comporte aussi bien des partisans de plus d'économie que des gens qui critiquent précisément (la recherche de) la croissance économique.

Remarque: lorsque nous avons commenté les différents types de répondants, nous avons mentionné séparément les différents groupes linguistiques s'il existe des différences. S'il n'y a pas de mentions séparées pour une caractéristique bien spécifique, cela signifie que la constatation en question s'applique à l'ensemble du groupe de répondants, autrement dit aux deux zones linguistiques.

10.1 Les partisans (17 répondants)

Les répondants qui, pour définir le DD, articulent différents principes, sont également ceux qui ont globalement la meilleure connaissance du développement durable (tant au niveau des connaissances théoriques que des connaissances politiques) et la perception la plus globale. On retrouve dans ce groupe les environmentalistes déclarés, mais aussi des représentants politiques autres qu'Ecolo, un rédacteur en chef, un leader spirituel et un artiste. Du côté flamand, on retrouve surtout des représentants de la société civile, deux politiques et un fonctionnaire. Ils ont une vision juste et réfléchie du DD; l'intégration occupe généralement une place de premier plan.

Ces « partisans » estiment que le terme de « développement durable » est utile afin de faire progresser les pratiques vers davantage de transversalité. Du côté flamand, les partisans sont plus souvent négatifs à propos du terme.

Les thèmes spontanément abordés sont variés et globaux (limites des ressources naturelles, relations nord-sud, ...). Ils se déclarent engagés dans des actions (au moins de sensibilisation), et désirent en faire plus. Ils trouvent que la prise de conscience par rapport aux problèmes environnementaux a augmenté, mais pas aussi vite que les menaces. Parmi les répondants, les

partisans sont ceux qui donnent le plus d'exemples à propos de l'environnement, et ils citent régulièrement les changements climatiques et la biodiversité. Les partisans francophones ont une approche nuancée de la technologie comme solution aux problèmes environnementaux. Du côté néerlandophone, la croyance en la technologie est plus grande (les deux tiers d'entre eux sont unanimement positifs).

Les partisans francophones manifestent une inquiétude certaine envers les problèmes sociaux qu'ils définissent avant tout comme la consommation et la précarisation. Les Flamands parlent plutôt des menaces de la pauvreté, du fossé nord-sud et de la solidarité internationale.

Selon les partisans, le problème économique principal est que le credo de la compétitivité occulte les autres questions. Ils pensent que l'environnement est une excellente opportunité économique pour les entreprises : il faut encourager les entreprises qui font des efforts en faveur du DD (RSE, innovations, etc.). Les partisans estiment que l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse.

Ce groupe estime que l'intérêt sociétal envers le DD a augmenté dans les discours, mais que les gens ne sont pas encore suffisamment informés. Ils citent un grand nombre d'acteurs importants pour le DD, en expliquant leurs raisonnements. Ils évaluent très positivement la contribution au DD des ONG (Flandre: 100%) et des scientifiques, et citent beaucoup de mauvais acteurs. Les acteurs les plus critiqués sont les individus (les consommateurs). Chez les Flamands, la critique s'étend aux médias et aux entreprises.

Les représentants flamands de ce groupe prévoient une diminution de l'intérêt sociétal envers le DD ces prochains mois.

10.2 Les institutionnels (20 répondants)

Les répondants qui pensent en terme de trois piliers ont une connaissance du développement durable au-dessus de la moyenne de l'ensemble des répondants, et une perception globale moyenne. Ce groupe est composé de personnes qui fréquentent des institutions liées au développement durable, ou qui sont au fait de ces institutions : top managers, représentants de fédérations d'entreprises, représentants de la société civile organisée, syndicalistes, politiques. Ils ont donc une bonne connaissance de la politique fédérale de développement durable.

Les « institutionnels » trouvent que le DD se résume souvent à beaucoup de paroles et peu d'actes. Les thèmes spontanément abordés sont plutôt sociaux et/ou économiques. Ils déclarent être proactifs pour le DD. Ils estiment que la prise de conscience des problèmes environnementaux augmente, et ont tendance à donner les exemples suivants : énergie, déchets, urbanisme, diverses formes de pollution. Ils pensent que les technologies sont la solution pour soulager les impacts sur l'environnement. En Flandre, il y a autant de bureaucrates qui ont une perception nuancée de la technologie que de bureaucrates qui ont une vue positive.

Les institutionnels pensent la dimension sociale en termes de bien-être et d'emploi. L'évaluation de la situation sociale est nuancée, et le problème principal est la globalisation (en Flandre, c'est plutôt l'emploi). La dimension économique est vue au travers du niveau de vie : la croissance et la mondialisation sont à la fois le problème et la solution. La question de la consommation responsable est assez importante. Ils estiment que la RSE est quelque chose à encourager : même si cela relève parfois du marketing, il faut responsabiliser les entreprises.

Les institutionnels pensent que l'intérêt sociétal envers le DD a augmenté. Ils citent spontanément différentes institutions (fédérales et/ou régionales) comme acteurs importants du DD. Selon eux, les ONG et l'enseignement ont un pouvoir certain, et les syndicats ont une mauvaise contribution au DD. Ils sont favorables à des mesures impopulaires à condition de bien les expliquer. De même, la participation est utile si elle permet de sensibiliser les gens. Enfin, ils évoquent spontanément les différents instruments politiques qu'il faudrait déployer (incitants financiers, normes, sensibilisation), mais ne sont pas d'accord entre eux pour désigner le bon instrument.

10.3 Les gestionnaires (13 répondants (5 + 8))

Comme les deux catégories ont une signification différente dans les deux parties du pays, nous avons mené la discussion séparément.

Les gestionnaires francophones

Les répondants qui voient avant tout la dimension économique (que ce soit pour la défendre ou pour la critiquer), ont tendance à réduire le développement durable à l'environnement, et définir dès lors le développement durable comme une tension entre ces deux dimensions (« préserver le potentiel de développement de la planète », « limiter les dégâts environnementaux dans une économie de marché »). Ils ont une connaissance moyenne du développement durable, et des perceptions globales très contrastées. Ils appartiennent au monde de l'entreprise, au monde libéral ou au monde académique.

Les « gestionnaires » critiquent le terme de DD : c'est un slogan, il est boiteux. Ils abordent spontanément les problèmes de développement et d'environnement en Belgique. Ils déclarent procéder à une gestion environnementale de leurs locaux (même si c'est parfois difficile). Concernant l'état de l'environnement, soit ils disent ne pas savoir comment l'évaluer, soit ils pensent qu'il s'est amélioré. Ils évoquent alors les questions de mobilité, d'énergie et d'eau : l'environnement se présente comme une gestion des flux. Ils pensent que la technologie est une solution pour les problèmes environnementaux, mais à condition d'en comprendre les enjeux sociaux.

Les gestionnaires n'ont pas de représentation claire de la dimension sociale : ils la perçoivent avant tout comme une tension entre ici (la Belgique) et là-bas (les PVD) ; ils dénoncent un conservatisme ambiant. L'économie est considérée comme un outil du développement humain, mais elle se trouve dans un équilibre précaire à cause de l'antagonisme entre globalisation et pollution. La consommation est un des problèmes du DD. La RSE est (malheureusement) en train de devenir un outil de marketing.

Selon les gestionnaires, l'intérêt sociétal pour le DD est réel — c'est un phénomène de fond —, mais il n'est pas assez intégré. Les acteurs importants spontanément cités sont surtout les politiques. Tous affirment que les entreprises ont le plus de pouvoir, mais les politiques et les consommateurs n'en manquent pas non plus. Les politiques sont particulièrement critiqués comme irresponsables, et notamment soumis aux lobbys.

Les gestionnaires flamands

Du côté flamand, c'est le groupe qui est le plus unanime à propos de la majorité des réponses.

Comme le nom de la catégorie l'indique, ces répondants mettent surtout l'accent sur les entreprises et l'esprit d'entreprise dans leur définition. Ils sont en mesure de donner une définition cohérente mais celle-ci est étroitement interprétée sous le signe de l'économie et des entreprises. Ils affirment que l'économie est la base de tout: sans économie forte, il n'y a pas de DD possible: ils estiment dès lors que la croissance économique est la condition indispensable pour le DD. Ces gens n'ont aucune perspective globale. Il est frappant de constater qu'ils ont presque tous une attitude positive envers le terme de DD. Ils n'opèrent aucune distinction entre la dimension environnementale du DD et l'environnement en général. Ils ont confiance catégoriquement et à 100% en la technologie comme étant la solution à la problématique de l'environnement ("d'où pourrait venir la solution sinon?"). Ils déclarent également à l'unanimité que la situation de l'environnement s'est améliorée ces dernières années et que l'intérêt sociétal envers le DD s'est accru.

Leur connaissance de la politique fédérale est (très) limitée; leur évaluation de celle-ci diverge; ils se plaignent des trop nombreuses règles (imposées surtout par la Flandre). Ils sont tous optimistes quant à l'avenir.

10.4 Les profanes (9 répondants)

Les personnes qui répondent que le développement durable « c'est l'avenir », ou que c'est « prendre en compte les effets futurs de l'action actuelle » connaissent en gros le moins la notion de développement durable et ont la perception globale la plus faible. Elles donnent une définition vague ("créer une société dans laquelle il fait bon vivre pour chaque être humain") mais savent peu de choses sur le sujet; en toute logique, ils ne connaissent pas non plus la politique.

Ces « profanes » francophones critiquent le terme de DD : les gens ne le comprennent pas; en Flandre, ils ont un avis plutôt positif sur celui-ci. Ils citent néanmoins spontanément les thèmes de l'énergie et de la consommation. Au niveau du comportement de leurs organisations, ils se montrent prêts à faire quelque chose; le DD a pour eux le trait de la nouveauté. Ils estiment que l'environnement s'est dégradé, et citent les exemples de mobilité, de qualité de l'air, d'urbanisation. Ils ont tendance à avoir une représentation idéalisée de la nature. Ils sont favorables à la technologie.

Les profanes ont du mal à répondre à la question de la dimension sociale du DD. Leurs représentations de l'économie sont variées, et ils sont partagés quant aux questions de consommation et de responsabilité sociale des entreprises. Ils estiment, avec cohérence, que le DD n'est pas encore assez connu. Ils citent les ministères et « tout le monde » comme acteurs importants du DD. Ils estiment que les syndicats ont une contribution négative, et les médias un grand pouvoir. Ils sont optimistes quant au futur.

10.5 Les décalés (12 répondants)

Les répondants qui pensent à « écologie » ou à « économiser les ressources naturelles » quand on leur parle de développement durable, ont plutôt une mauvaise connaissance du développement durable et une perception globale médiocre. Ce groupe est hétérogène (artiste, administration, société civile, entreprise, académique), mais est caractérisé par le fait que chaque répondant a parlé depuis une perspective singulière, parfois réductrice, alors que certains s'avéraient capables de dépasser cette position en retrait. Ils se sont donc mis dans une position « décalée » pour pouvoir répondre à notre questionnaire. Chez les Néerlandophones, nous retrouvons des personnes qui répondent, de façon simpliste, à toutes les questions à partir d'un certain sujet ou point de vue: il s'agit des sujets environnement, éthique, consommation et architecture. Ils interprètent le DD surtout comme l'interprétation à long terme de ce sujet.

Les « décalés » estiment que le terme de DD est flou; les thèmes spontanément cités sont forcément très variés. Ils tentent de traduire leurs actions sous l'étiquette DD, mais ils font en définitive peu de choses pour le DD. Ils espèrent que l'état de l'environnement s'est amélioré, et citent l'urbanisme et la pollution en général. Ils ne sont pas hostiles à la technologie, mais ont des opinions contrastées à ce sujet.

Les problèmes sociaux sont le chômage et l'emploi. Selon ces répondants, la Belgique est bien lotie, mais la précarité augmente. À la question sur l'économie, ils ont tendance à dire que le monde devient très complexe. La consommation est selon eux un problème important. Ils estiment que l'intérêt envers le DD augmente. Ils évaluent positivement les contributions des ONG et de l'enseignement. Ils affichent un optimisme prudent vis-à-vis du futur.

11 Conclusions générales

Dans le cadre de cette troisième "enquête sur l'assise sociétale du développement durable en Belgique", des interviews approfondies ont été réalisées auprès de 71 personnes clefs, représentant de manière équilibrée les deux groupes linguistiques.

Du côté flamand, nous avons constaté qu'en général, les répondants ont une relativement bonne connaissance du concept de développement durable; du côté francophone, cette connaissance est plutôt moyenne. Cette différence de connaissance de part et d'autre de la frontière linguistique confirme notre enquête précédente (2002), et correspond également à la perception de plusieurs répondants. Mais dans la mesure où cette différence dépend grandement de l'échantillon interrogé, il nous a semblé plus pertinent de regrouper les personnes dans des catégories qui expriment les logiques et les représentations envers le développement durable. Il ressort ainsi que les personnes qui connaissent le mieux le DD, ses tenants et aboutissants sont les « partisans », ainsi que les « institutionnels » c'est-à-dire les personnes qui rencontrent le développement durable au travers de diverses institutions dévolues à cette problématique, dont le CFDD.

Un autre contraste entre groupes sociaux que nous avons cru remarquer est celui des générations (bien que nous n'ayons pas demandé l'âge des répondants). Il semble que les jeunes décideurs soient plus sensibles au DD. (Ce résultat est en concordance avec des résultats pour les sondages sur la perception de l'environnement.). Les plus jeunes semblent également plus favorables à des interdictions et à des normes (même au sein du monde de l'entreprise). Et il seraient plus enclins à la participation. Cette constatation a été faite par plusieurs répondants : certains politiques, représentants des entreprises ou d'ONG qui sont quadragénaires affirment que leurs collègues plus âgés sont moins sensibles aux thèmes du DD.

Les définitions que donnent les répondants sont assez variées. Les aspects les plus souvent cités sont les suivants: les trois piliers, la dimension à long terme et l'impact des activités sociales sur d'autres domaines.

On a remarqué que la plupart des personnes clefs interviewées donnent une définition fortement influencée par leurs antécédents: les dirigeants d'entreprises donnent, par exemple, généralement une définition dans laquelle l'entreprise et l'économie ont la primauté.

L'importance de la dimension à long terme pour le développement durable est très grande pour les répondants: la plupart mentionne cet aspect spontanément. La dimension spatiale, avec référence notamment au niveau mondial, est moins marquée.

Les thèmes qu'abordent spontanément les répondants au cours de l'enquête sont très variés. Les thèmes les plus souvent mentionnés sont les suivants: énergie, coopération au développement, tri des déchets, consommation et production, bien-être, ressources naturelles et changement climatique.

Les avis sur le *terme* de développement durable (et non sur le contenu) sont partagés. D'une part, nous constatons qu'une petite majorité des répondants dit qu'elle trouve le concept bien et utile mais d'autre part, une minorité émet un avis négatif. Il s'agit surtout de répondants qui connaissent bien le développement durable et la politique en la matière. Ceci montre qu'il existe quelques problèmes avec la notion de développement durable comme concept politique.

Les répondants qui ont une attitude négative envers le terme de DD en parlent comme étant un mot à la mode, trouvent le terme abstrait et vague et que tout le monde l'interprète un peu à sa guise.

Lorsque la question glisse du *terme* de DD vers le *contenu* de celui-ci, la division disparaît et tous les répondants répondent qu'ils trouvent ce thème très important. Au vu du discours, nous pouvons affirmer que le développement durable est un concept très consensuel.

Quand on a demandé aux répondants leur comportement objectif ainsi que celui de leur organisation envers le DD, nous avons reçu beaucoup de réponses faisant référence à des actions intra-organisationnelles, telles que la politique environnementale interne à l'entreprise. Quelques personnes clefs font état de leur participation à la politique (notamment, par le biais de conseils consultatifs). La plupart des répondants en arrivent à la conclusion qu'aussi bien eux que leurs organisations pourraient et devraient aussi faire plus.

Dans les interviews, on est ensuite passé aux 'trois piliers du DD'. Il en est ressorti que bien que la plupart des personnes interrogées savent ce que l'on entend par ce modèle, chacun des trois piliers est manifestement difficile à décrire. En ce qui concerne le pilier environnemental, la moitié du groupe de répondants ne peut pas faire la distinction entre 'l'environnement' et 'le pilier environnemental du DD'. Ce pilier est par conséquent généralement décrit comme 'respect de l'environnement'.

Le pilier social semble également difficile à interpréter pour les personnes interviewées. Nous avons entendu bon nombre de visions différentes. Les sujets qui ont été les plus souvent cités sont : le fossé nord-sud, la cohésion et l'exclusion sociales, l'emploi et le chômage, gestion des ressources humaines, et la sécurité sociale.

Le pilier économique semble lui aussi, finalement, être interprété de nombreuses manières différentes par les personnes interviewées. Certains répondants parlent 'd'une économie qui doit être au service de l'homme et non l'inverse'; d'autres considèrent ce pilier comme la recherche d'une croissance économique la plus grande possible et estiment qu'il est la condition indispensable pour pouvoir atteindre le DD. Un troisième groupe de répondants fait en premier lieu référence aux menaces de l'économie mondialisante.

Ce qui est étonnant avec le pilier économique, ce sont les différences existant entre les deux groupes linguistiques au sein du groupe de répondants. Pour les répondants francophones, ce pilier consiste surtout en le renforcement de l'actuel système économique (non durable). Du côté néerlandophone, cette tendance existe aussi mais il existe aussi une tendance importante donnant la primauté à la recherche de la croissance économique. Pour expliquer cette différence entre les répondants néerlandophones et les répondants francophones, une analyse supplémentaire est nécessaire. Il est en effet difficile à ce stade de dire si cette différence est enracinée dans des représentations sociétales ou si elle dépend de notre échantillon.

En posant cette année des questions plus approfondies sur la dimension sociale et sur les aspects de gouvernance, nous sommes à même d'avancer des hypothèses quant à la (non) perception de la dimension sociale dans le DD. Les réponses à la question sur la technologie sont à cet égard frappantes. Alors qu'une majorité des répondants pense que la technologie est une solution pour les problèmes environnementaux (certains avec des conditions), on constate peu d'imagination par rapport aux « technologies sociales ». Pourtant beaucoup d'inquiétudes ont été manifestées à propos de l'avenir de notre système de sécurité sociale (vieillesse et globalisation). De même quand on parle de science, on parle en fait des sciences naturelles et des sciences de l'ingénieur, pas des sciences humaines. Alors même que le discours est de dire que l'objectif du développement durable est le développement humain, les technologies apparaissent comme LA solution. On peut avancer l'explication suivante : aucun acteur n'est véritablement associé à la technologie — sinon le monde scientifique qui récolte une très bonne cote de contribution favorable au développement durable.

A propos des technologies, on remarque que la plupart des répondants estiment qu'elles constituent la solution aux problèmes environnementaux. Mais très peu de répondants évoquent les possibilités offertes par les technologies environnementales du point de vue de l'économie ou de l'emploi. Bien que le DD ne soit pas considéré par tout le monde comme une *menace* pour l'économie, les leaders d'opinion belges ne semblent pas penser qu'il est source de nouvelles opportunités économiques.

Une assez grande majorité de personnes interviewées estime que l'intérêt sociétal envers le DD s'est accru ces trois dernières années. En revanche, un groupe de répondants bien informés et fortement impliqués dans la politique (principalement des politiques et des représentants d'ONG)

estime que l'intérêt (et l'assise) sont en perte de vitesse, surtout dans l'arène politique (parlement, partis politiques, etc.).

Nous avons demandé aux répondants quels sont les acteurs sociaux impliqués dans le DD. Les acteurs les plus cités sont: les pouvoirs publics (sous toutes leurs formes), les entreprises, les consommateurs et ménages, les ONG et les syndicats.

Les répondants louent à l'unanimité le rôle que jouent les ONG dans le domaine du DD: d'après la plupart d'entre eux, les ONG fournissent la contribution la plus positive au DD. Les syndicats, les entreprises et les individus obtiennent l'appréciation la moins positive de la part des répondants.

Aux yeux des personnes interviewées, ce sont les entreprises qui ont le plus de pouvoir de changer la situation concernant le DD, suivi des hommes politiques et des médias. Les ONG sont considérées, à l'unanimité, comme l'acteur le moins puissant.

En combinant les critères 'contribution positive ou négative' et 'influence', nous avons pu constater qu'aux yeux des répondants, ce sont les entreprises et les politiques qui assument le moins de responsabilité en matière de développement durable.

La majorité des répondants est d'avis que la participation est très importante et que les politiques doivent, si cela s'avère nécessaire, prendre des mesures impopulaires en faveur du DD. La question sur la participation révèle également à quel point certains décideurs finalement font peu confiance aux citoyens pour construire le DD. Les inconditionnels de la participation relèvent avant tout de la société civile et la participation est principalement vue comme un instrument de communication par le groupe des « institutionnels ».

Une large majorité de leaders d'opinion interrogés (quasi deux sur trois) a une connaissance (très) restreinte de la politique belge en matière de DD. Seul un leader d'opinion sur les six interrogés a obtenu l'étiquette 'connaissance raisonnable à bonne'. Ce groupe comprend encore des personnes qui placent un certain nombre de choses encore à la mauvaise place, comme le plan fédéral.

Les répondants qui connaissent bien la politique ont un avis relativement négatif à ce propos. Les critiques les plus répandues sont celles d'un manque d'assise politique pour le DD et d'un manque de courage politique.

Comme on pouvait s'y attendre, la connaissance des répondants à propos du CFDD s'inscrit dans la même ligne que celle portant sur la politique fédérale; autrement dit, elle est très limitée. Un répondant sur quatre sait au moins quelque chose sur la composition et/ou les tâches du conseil. La fonction consultative est quasiment inconnue.

Les répondants qui connaissent le conseil défendent généralement le principe du conseil (participation de tous les stakeholders par le biais des représentants d'organisations de la société civile) mais formulent pas mal de remarques à son sujet. Le manque d'impact de la politique a été mentionné, tout comme l'excès de structures de l'Etat fédéral gravitant autour du DD. Les personnes clefs estiment que le conseil est trop peu mis en ligne de mire et remplit trop peu la fonction de 'chien de garde'.

11.1 Conclusions par acteur

Dans ce rapport, nous avons donné, à plusieurs endroits, la vision et l'opinion des "groupes de personnes interviewées". D'autre part, chaque acteur est également cité et jugé par d'autres groupes d'acteurs. C'est la raison pour laquelle nous donnons, dans ce paragraphe, un aperçu d'un certain nombre de conclusions par acteur. Nous mentionnons l'opinion de cet acteur ainsi que l'opinion sur cet acteur.

Ces résultats doivent être interprétés avec toute la prudence nécessaire: ce ne sont pas des résultats quantitatifs ou représentatifs. Tous les jugements s'appliquent donc uniquement à notre échantillon de répondants et ne peuvent être généralisés à l'ensemble du groupe social faisant l'objet de la discussion.

Les politiques jouissent, par dessus tout, d'une mauvaise réputation auprès des leaders d'opinion interviewés pour ce qui est du développement durable: ils sont souvent qualifiés "d'acteurs négatifs"; on leur reproche de ne (pouvoir) raisonner qu'à court terme et de ne pas regarder plus loin que les prochaines élections, de se laisser enchaîner par l'opinion publique et de ne pas oser prendre de décisions et enfin, de ne pas placer le développement durable parmi les priorités.

Parallèlement, la plupart des répondants leur attribuent un grand pouvoir: s'ils le voulaient vraiment, ils pourraient marquer le développement durable de leur empreinte significative. Les répondants estiment donc qu'ils n'assument pas suffisamment leur responsabilité en matière de développement durable.

La connaissance des hommes politiques interviewés, à la fois du DD, de la politique fédérale et du CFDD est – comparativement à la plupart des autres acteurs – excellente pour les Flamands et raisonnablement bonne pour les Francophones. Les politiques interrogés déclarent trouver le développement durable important. Il règne une tendance légèrement positive au sein des parlements mais le thème reste toutefois secondaire. Cela apparaît e.a. dans la citation suivante:

“L'affluence très restreinte de parlementaires lors de la présentation de la note politique du ministre révèle qu'il règne encore très peu d'enthousiasme au sein du parlement envers le développement durable.”

Les politiques interviewés croient fermement en la participation (comme ressource pédagogique) et sont plutôt optimistes à propos de l'avenir. Ce sont les répondants les plus critiques quand il est question du terme de développement durable.

Les entreprises de notre échantillon ont une connaissance moyenne à bonne du concept de DD; elles ne mentionnent jamais l'aspect mondial dans leur définition. Elles donnent également des définitions divergentes qui se ramènent souvent à une vision plutôt étroite de gestionnaires. Mais elles sont partisans du terme. Pour elles, la croissance économique est la condition par excellence de la réussite en matière de DD. Dans le même temps, elles évaluent la situation actuelle comme positive et sont unanimement optimistes quant à l'avenir. Le salut doit venir, selon elles, de la technologie. Leur connaissance de la politique fédérale et du CFDD est maigre.

Les entreprises sont souvent qualifiées par les répondants d'acteurs négatifs dans le cadre du DD. En même temps, elles sont décrites comme étant l'acteur possédant le plus grand pouvoir de tous. De ce fait, elles ressortent de l'enquête comme l'acteur qui assume le moins ses responsabilités en matière de développement durable. Ce qui est surprenant, c'est que les entreprises du groupe de répondants ne partagent pas ce point de vue: elles estiment que les entreprises assument suffisamment leurs responsabilités.

Les ONG interrogées représentent un acteur particulièrement conscient lorsqu'il est question de DD. Elles sont bien informées et donnent des définitions dans lesquelles à la fois le long terme et l'impact environnemental et les trois piliers ont la primauté: la dimension mondiale est également beaucoup soulignée. Elles défendent totalement le terme de DD. Fait étonnant, les ONG interrogées du côté flamand croient fermement en la technologie comme solution des problèmes environnementaux alors que les ONG francophones interrogées y croient moins. Leurs attentes pour le futur sont conditionnelles: si l'assise politique du DD s'agrandit et si la politique ose trancher le nœud gordien, alors des progrès considérables pourront être enregistrés.

Dans notre groupe de répondants, les ONG passent pour les acteurs les plus positifs à propos du DD; en même temps, leur pouvoir est considéré comme très limité. De par cette combinaison, elles sont considérées comme l'acteur qui de loin assume le plus sa responsabilité par rapport aux autres en matière de développement durable. De nombreux répondants sont partisans d'un nouvel élargissement de l'influence des ONG.

Les personnes interviewées des médias sont assez hétérogènes; il est difficile d'apposer une étiquette générale à cet acteur. La connaissance des interviewés de ce groupe est relativement restreinte; ils ont une notion limitée de la dimension temporelle et spatiale. Ils ont une attitude relativement optimiste et croient fermement en la technologie; ils trouvent la participation plutôt insignifiante.

Les médias n'obtiennent pas de bonnes notes auprès des répondants en ce qui concerne leurs efforts en matière de DD. Leur influence est considérée comme très grande. Nous en concluons dès lors que d'après les répondants, les médias assument beaucoup trop peu leur responsabilité en matière de DD. Le CFDD est méconnu de cette catégorie de répondants.

Les représentants de syndicats interrogés se sentent quelque peu mal à l'aise à l'égard du DD. Cela ressort e.a. de la présente enquête mais également de leurs points de vue et actions qui ne font pas toujours clairement apparaître si le DD est une priorité ou non pour eux.

Les représentants syndicaux interrogés ont une bonne connaissance du développement durable. Ils défendent le terme de développement durable. Ils croient également fermement en le rôle positif de la technologie.

Les répondants mentionnent de nombreuses fois les syndicats à la question "qui fournit la contribution la moins positive au DD"? En même temps, leur pouvoir est estimé très faible. Il semble que les syndicats soient confrontés à un problème d'image. Peut-être cela est-il dû au positionnement imprécis mentionné plus haut. C'est surtout à propos du thème environnemental qu'ils ont du mal à se positionner. Un représentant de syndicat formule ce problème comme suit:

Citation: "Il existe bel et bien un réflexe défensif à l'égard de tout ce qui a trait à l'environnement parce que ce pilier du DD représente souvent une menace pour l'emploi. Le syndicat ne sait pas toujours comment bien s'y prendre. Pour le pilier social et le pilier économique du DD, c'est beaucoup moins difficile."

Il semble de plus que le développement durable soit plutôt une initiative top-down que bottom-up auprès des syndicats. Le DD a sa place dans la plupart des textes de congrès et déclarations de principe; d'autre part, les syndicats entreprennent peu d'initiatives. Les syndicats semblent éprouver des difficultés à convaincre leur base, les membres, de l'intérêt du DD. A cause du doute régnant à la base, le sommet n'ose pas jouer, de manière univoque, la carte du développement durable.

Les scientifiques représentent un acteur à part mais n'ont pas vraiment été interrogés en tant que tels; les recteurs de l'échantillon ne parlent pas toujours au nom de la science. La science est considérée par les répondants – après les ONG – comme l'acteur le plus positif.

Les (hauts) fonctionnaires interviewés ont une bonne connaissance, quoique relativement superficielle du DD. L'équilibre entre les trois piliers prédomine dans leur définition. La plupart d'entre eux ont déjà eu une longue carrière derrière eux lorsqu'ils ont pris leurs fonctions actuelles. Ce qui explique la distinction existant entre les fonctionnaires interviewés qui ont déjà été en contact avec (certains aspects du) DD dans une activité précédente et ceux pour lesquels ce n'est pas le cas. De ce fait, les fonctionnaires forment au sein de notre groupe de répondants un groupe relativement hétérogène. Ce qui est étonnant, c'est que les hauts fonctionnaires fédéraux interviewés en savent généralement peu sur la politique fédérale de DD et sur le CFDD.

Bien que les administrations soient assez souvent citées dans les interviews parmi les acteurs négatifs, leur influence sur le DD est considérée plutôt comme minime.

A la demande du CFDD, nous avons interrogé cette année des représentants d'organisations de jeunesse ainsi que des artistes. Ces personnes sont, parmi l'ensemble des répondants, celles qui ont la moins bonne connaissance du développement durable. Malgré l'hétérogénéité très importante de ces deux groupes, les représentants des jeunes et les artistes ont plutôt une attitude favorable envers le développement durable.

11.2 Comparaison avec l'enquête précédente

Avec toutes les précautions d'usage, on peut tenter de faire une comparaison avec les résultats de l'enquête qualitative précédente. Etant donné que la méthodologie de cette enquête n'est pas basée sur des « quotas de représentativité » des personnes interrogées, nous ne pouvons que dégager des tendances très générales dans les logiques et les représentations.

En trois ans, il semble que les décideurs et leaders d'opinion connaissent un peu mieux le développement durable et ses différents aspects. Mais cette connaissance accrue s'accompagne souvent de critiques à l'égard des politiques de DD. On peut discerner des formes de lassitudes envers le terme de DD et les politiques menées et son nom. En écoutant les répondants, on a même l'impression que les autorités ne sont pas véritablement parvenues à faire des politiques de DD convaincantes.

Par ailleurs, même si les connaissances sont meilleures, la plupart des répondants continuent à penser le DD en termes de piliers relativement étanches : l'environnemental, le social et l'économique sont peu considérés comme distincts lorsqu'ils sont perçus dans la perspective du DD ou lorsqu'ils en sont séparés. Il demeure en conséquence la question cruciale : est-ce que le DD permet de faire une politique spécifique ou est-ce une manière de reformuler d'anciens projets politiques ? Autrement dit, comment le DD pourrait-il devenir un principe organisateur des politiques et pas seulement une grille d'évaluation des projets et réalisations ?

Il est également possible de dégager quelques tendances thématiques. Il apparaît que les thèmes liés à l'énergie et à la mobilité sont plus souvent cités spontanément qu'il y a trois ans. Nous avons pu également noter plus de critiques à l'égard du système économique.

Annexe 1.

Guide d'entretien

Introduction :

- enquête pour le CFDD
- garantie d'anonymat
- demander le point de vue **personnel**.

1. Représentations et attitudes envers le concept de développement durable

1. Que signifie le développement durable pour vous ? Qu'en pensez-vous ?
2. [Si mentionné : qu'entendez-vous par « long terme » ou « générations futures » ?]
3. Quels sont les éléments les plus importants (parmi ceux évoqués spontanément) ?
4. Pensez-vous que le développement durable a plutôt gagné ou perdu un intérêt social depuis trois ans ? Pourquoi ? La notion de développement durable est-elle une mode ou un phénomène de fond ?
5. Que désignent pour vous les « aspects sociaux » du développement durable ?
6. Que signifie pour vous « les aspects économiques » du développement durable ?
7. Que signifie pour vous « les aspects environnementaux » du développement durable ?
8. Avez-vous l'impression que l'état de l'environnement en Belgique au cours des dix dernières années s'est amélioré, est resté le même ou s'est dégradé ?

2. Actions personnelles

1. Quels aspects du développement durable rencontrez-vous dans l'exercice de votre fonction ?
2. Est-ce que le développement durable joue un rôle dans votre organisation ? [Si oui, comment cela se passe-t-il ? Rencontrez-vous des conflits à ce sujet ?]
3. Pensez-vous que vous et/ou votre organisation pourriez avoir un rôle plus actif à jouer en rapport à la situation ou à la politique de développement durable ?

3. Politique

1. Quels sont les acteurs importants pour la politique belge de développement durable ?
2. Comment voyez-vous le rôle des acteurs suivants pour le développement durable ?

Remettre la fiche

	<i>Contribution au développement durable (du plus positif au plus négatif : 5 à 1)</i>	<i>Pouvoir sur la situation actuelle (très grand à très faible : 5 à 1)</i>
<i>les entreprises</i>		
<i>les syndicats</i>		
<i>les ONG</i>		
<i>les scientifiques</i>		
<i>les politiques</i>		
<i>les administrations</i>		
<i>les médias</i>		
<i>les citoyens - consommateurs</i>		
<i>l'enseignement</i>		

Dans la première colonne : que font les différents acteurs pour le développement durable ?

Leur contribution est-elle plutôt positive ou négative ?

Dans la deuxième colonne : quel est le pouvoir des différents acteurs ? Quelle influence ont-ils sur la situation actuelle.

Pensez-vous que ces acteurs prennent suffisamment leurs responsabilités ? Pourquoi ?

3. Pensez-vous que les hommes et femmes politiques pourraient ou devraient prendre des mesures impopulaires pour atteindre certains objectifs du développement durable ?
4. Comment évaluez-vous les résultats de la politique de développement durable en Belgique ?
5. Avez-vous déjà entendu parlé du CFDD ? Si oui, comment le connaissez-vous ? Savez-vous qui est membre du Conseil ? Quel rôle joue ce conseil ? Avez-vous observé des évolutions ces dernières années ? Avez-vous des remarques sur le Conseil ?
6. Pensez-vous qu'il est important que les gens puissent participer à la politique en matière de développement durable ? [Pourquoi ?]

4. Avenir / priorités

1. Quel est l'enjeu le plus important du 21^e siècle ? Quel est aujourd'hui le principal obstacle pour évoluer vers une société durable ?
2. Quel élément du développement durable mérite selon vous une attention prioritaire de la part des hommes politiques ? Pourquoi ?
3. A quelle évolution vous attendez-vous par rapport à la situation actuelle en matière de développement durable ? Pensez-vous que la politique va faire des progrès significatifs dans la direction de modes de vie plus durables ?
4. Pensez-vous que les progrès technologiques vont permettre de résoudre les pressions sur l'environnement ?

5. Pouvez-vous vous prononcer sur les énoncés suivants.

1. Certaines disent que « le problème du développement durable réside avant tout dans nos modes de consommation ». Qu'en pensez-vous ?
2. Certains affirment : « il faut doubler le prix de l'essence pour internaliser les différents coûts de transports (embouteillages, pollution, accidents, infrastructure) ». Qu'en pensez-vous ?
3. Certains disent que « les entreprises utilisent la responsabilité sociale des entreprises comme outil de marketing ». Qu'en pensez-vous ?
4. Certains affirment : « le commerce équitable sert avant tout à donner bonne conscience aux consommateurs ». Qu'en pensez-vous ?